NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR SON EXCELLENCE MGR. ANDRÉ CHARVAZ ... PAR...

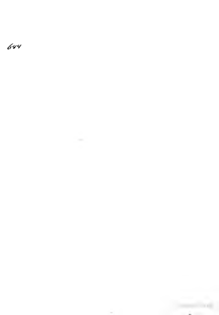
Henri Jorioz

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

SON EXCELLENCE Mgr ANDRE CHARVAZ

ANCIEN ARCHEVÊQUE DE GÊNES


644

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SON EXCELLENCE

Mgr ANDRÉ CHARVAZ

Ancien Archevêque de Gênes,
Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade,
etc., etc., etc.,

PAR LE CHANOINE
Henri JORIOZ,
Son Secrétaire

MOUTIERS
IMPRIMERIE MARC CANE ET J. CRUD
—
1870.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SON EXCELLENCE

MGR ANDRÉ CHARVAZ

Ancien Archevêque de Gênes,
Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade,
etc., etc., etc.

Dans ces jours d'humiliation, de ruines et de deuil, la mort vient encore de frapper un des hommes les plus éminents de l'Eglise. L'illustre, le sage, le savant et zélé Monseigneur André Charvaz, archevêque démissionnaire de Gênes, a rendu à Dieu sa douce et belle âme, le 18 octobre à dix heures et quart du soir, dans sa maison de campagne du Mont-Saint-Michel, près Moûtiers, après une longue maladie qui présenta successivement, pendant plusieurs mois, des phases émouvantes de crainte et d'espérance. Sa mort sera vivement sentie non-seulement en Savoie, sa patrie, mais en France et en Italie surtout dont il était une des gloires les plus pures.

I.

A minuit, le 25 décembre 1793, époque de triste et douloureuse mémoire, Mgr André Charvaz naissait à Hautecour, au village du Breuil, de parents aisés et

très-religieux. Son père, Marie-Etienne Charvaz, l'un des hommes les plus judicieux, les plus éclairés et les plus estimés de la paroisse, lui donna lui-même de bonne heure les premières leçons de lecture, et sa mère, Marie Boriot, lui inspira, dès ses plus tendres années, les sentiments d'une douce et véritable piété. Dès qu'il fut à même d'aller à l'école du village, ses parents s'empressèrent de l'y envoyer. Les maîtres reconnurent dans cet enfant une mémoire heureuse et une pénétration d'esprit qui le rendaient supérieur à tous les autres enfants de son âge. Ces heureuses dispositions déterminèrent ses parents à lui faire suivre la carrière des études. M. l'abbé Roux, curé de la paroisse, docteur en théologie, homme respectable et distingué, avait ouvert chez lui, en 1802, une école de latin qui fut dès lors fréquentée par les enfants des meilleures familles de la paroisse et de la province. Le jeune André fut confié à ses soins, et il suivit son école. L'amabilité de sa personne, son angélique physionomie, l'aménité de son caractère, sa facilité à apprendre, lui gagnèrent, dès le principe, le cœur des élèves et des professeurs.

Voici en quels termes en parle un de ses condisciples, M. le commandeur Sage, ancien intendant général : « Je n'ai passé qu'une année avec lui chez M. Roux. C'était en 1802. Il avait alors de sept à huit ans. Une figure ouverte et distinguée, pleine de grâces, une intelligence précoce et des dispositions particulières à l'étude l'ont distingué de bonne heure parmi les trois ou quatre élèves plus âgés que lui qu'avait alors

M. le curé Roux et dont je faisais partie. C'était déjà alors, quoique bien jeune, un élève d'élite. Comme le frontispice de la vie doit présenter les traits caractéristiques de ce qu'elle annonce, l'enfant chez lui était déjà l'emblème de l'homme futur, et quoique, à cette époque de la jeunesse, rien n'indiquât en lui une prépension vers une carrière plutôt que vers une autre, cependant sa piété soutenue, la régularité et la sagesse de sa conduite, son assiduité aux prières et aux exercices religieux, tout annonçait en lui une tendance vers le sacerdoce dont il devait être plus tard une des gloires et des vives lumières. Ce qui n'était en lui que le premier effet d'une vie exemplaire, s'est dessiné avec le tempa en une vocation bien prononcée pour les ordres sacrés .... »

« Tous les enfants l'aimaient, dit un autre de ses vieux et meilleurs amis, M. le chevalier Antoine Avet, et se faisaient un bonheur de consacrer leurs moments de loisir à son instruction : mon frère aîné (devenu plus tard célèbre magistrat et ministre de la justice sous le roi Charles-Albert) aimait à répéter, avec un orgueil paternel, qu'il lui avait donné les premières leçons d'écriture.

« Lorsque les vacances arrivaient, chaque membre du petit pensionnat, en rentrant sous le toit paternel, demandait à ses parents, comme récompense de son travail, la permission de leur présenter leur jeune ami Charvaz. C'est à la table de mon père, alors administrateur de Moûtiers, que je l'ai vu pour la première fois. Il avait une de ces figures sympathiques qu'on croit avoir déjà rencontrées et

années. Ses traits exprimaient l'intelligence et la bonté. Ses paroles avaient la séduction d'une charmante ingénuité et étaient animées quelquefois par une spirituelle et inoffensive malice.

« Il m'a inspiré, dès cette époque déjà bien éloignée, la fraternelle amitié que les années ont rendue plus dévouée encore. Nous avions le même âge ; j'avais alors plus que lui l'habitude du monde ; et cependant je me rappelle que c'était l'enfant du village qui intimidait l'enfant de la ville. Je rendais ainsi un hommage instinctif à sa supériorité, dont lui seul, dans sa candeur, ne se doutait pas (1). »

Les progrès du jeune élève furent rapides. En peu d'années, il termina avec succès toutes ses classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. A l'âge de quinze ans, il se rendit au collége de Moûtiers pour suivre le cours de philosophie, dont il fut un des élèves les plus distingués. A la fin de ce cours, il fut choisi pour soutenir publiquement des thèses de philosophie, en présence de l'élite de la société de la ville et des principales autorités de la province. Le jeune philosophe obtint un brillant succès et mérita les éloges les plus flatteurs. Il soutint ces thèses avec M. Monod qui devint ensuite sénateur au sénat de Savoie. Ce fut M. Billiet, alors professeur au Grand-Séminaire et aujourd'hui cardinal-archevêque du diocèse de Chambéry, qui interrogea les deux jeunes philosophes.

Dès ses premières années, André Charvaz se sentait une inclination prononcée, un attrait particulier pour

(1) Mémoire sur l'enfance de Mgr Charvaz.

l'état ecclésiastique. Sa vocation se fortifia, se développa avec l'âge. Aussi fut-il heureux le jour où, après avoir achevé sa philosophie, il put aller commencer l'étude de la théologie au Séminaire de Chambéry. Ce Séminaire, unique à cette époque, en Savoie, était très-nombreux. Il renfermait des talents distingués parmi lesquels l'abbé Charvaz brilla d'un vif éclat. A une rare intelligence, à une grande pénétration d'esprit, il joignit constamment un grand amour de l'étude; aussi devint-il très-habile dans la théologie. Ses succès dans les sciences ecclésiastiques, comme aussi ses progrès dans la pratique de la vertu, présagèrent dès lors ce qu'il devait être un jour dans l'Eglise : un profond théologien, un savant controversiste, un zélé et sage administrateur. M. Charvaz n'avait pas atteint sa vingtième année lorsqu'il termina ses études théologiques au Séminaire. Ne pouvant encore, à raison de son âge, recevoir les ordres sacrés, il fut envoyé au collège de Moûtiers en qualité de professeur de rhétorique.

Ce fut pendant son professorat, qu'il fut témoin d'un phénomène quelque peu extraordinaire, accompagné d'une espèce de prédiction. Un jour de congé, le jeune abbé va se promener du côté des Salines royales de Moûtiers, en compagnie d'un autre professeur, M. l'abbé Bonnefoi. Arrivés au cimetière de la ville, trouvant la porte ouverte, ils entrent par curiosité et voient un homme à cheveux blancs, jouissant d'une réputation de sainte vie, nommé Fromaget, creusant une fosse. A leur approche, il s'incline et soulève un crâne qui excite sa surprise et son admiration. Le crâne entre les mains, il lève les yeux sur les

deux abbés et leur dit : Messieurs, il y a plus de 40 ans que je creuse les fosses dans ce cimetière, je n'ai jamais observé un phénomène semblable à celui que présente le crâne que vous voyez. Observez bien cette double croix archiépiscopale marquée sur le crâne. Après ces paroles, il fixe directement M. l'abbé Charvaz et lui dit d'un ton grave : « M. l'abbé, vous serez un jour archevêque. » Et M. l'abbé Bonnefoi, plus âgé, de se récrier : « mais n'est-ce point à moi que vous dites cela? » Non, répartit le fossoyeur, c'est à votre compagnon, en indiquant avec la main M. l'abbé Charvaz.

Les deux professeurs rentrèrent au collège. L'abbé Bonnefoi n'eut rien de plus empressé que de raconter ce qui venait de se passer à MM. les professeurs du collège et aux familles bourgeoises de la ville qu'il fréquentait. Cela devint ainsi une chose notoire, publique, et dès lors le jeune abbé Charvaz était salué dans les maisons qui l'accueillaient avec la plus exquise bienveillance du titre de Monseigneur l'archevêque (1).

Le gouvernement ayant ouvert un concours de places gratuites au collège royal des provinces, pour le doctorat en théologie, à l'université de Turin, l'abbé Charvaz, encouragé par M. l'abbé Alexis Billiet alors professeur au Grand-Séminaire, quitta la chaire de rhétorique, se présenta à ce concours et eut l'avantage d'obtenir

(1) Monseigneur Charvaz me raconta plusieurs fois ce fait extraordinaire. Lorsque le roi Charles Albert lui offrit le siége archiépiscopal de Chambéry qu'il déclina en faveur de son insigne ami et protecteur Mgr Billiet, il me dit à Pignerol : « Aujourd'hui, il ne tient qu'à moi de voir une prédiction s'accomplir en ma personne, et il me raconta ce que je viens de narrer littéralement.

une place. Il se rendit alors au collége des provinces où ses brillantes qualités d'esprit et de cœur et les succès distingués qu'il avait obtenus dans ses études antérieures le firent nommer répétiteur du cours universitaire de philosophie. Cet emploi ne l'empêcha point de suivre avec une grande assiduité les cours de la faculté de théologie. Il prit son doctorat avec la plus grande distinction. Les élèves de philosophie lui témoignèrent, en cette circonstance, dans de belles poésies, leur vif attachement et la haute idée qu'ils avaient de sa science et de ses talents.

II

L'abbé Charvaz, après son doctorat, retourna de nouveau au Séminaire de Chambéry, pour se préparer aux ordres sacrés. En attendant l'époque de l'ordination, il continua à fréquenter les cours théologiques du Séminaire. Le premier jour de son assistance au cours de morale, il fut lui-même le premier élève interrogé sur le traité qui s'étudiait et qu'il n'avait point encore ouvert. Le professeur, M. le chanoine Dubouloz, fut si ravi de la sagesse et de l'exactitude de ses réponses et des développements qu'il leur donna avec une admirable facilité, qu'il lui adressa, en présence de son nombreux auditoire, ce compliment bien flatteur : *Je vois, M. l'abbé, que vous êtes bien un vrai docteur en théologie.*

Désireux de se rapprocher de son pays natal, M. l'abbé Charvaz après avoir été ordonné prêtre en 1818, fut nommé vicaire à Beaufort, grande et intéressante paroisse

enclavée dans les montagnes de la Haute-Savoie. Il s'y rendit sans retard, et dès le lendemain même de son arrivée, 27 janvier, M. Larmaz, curé de la paroisse, que des affaires personnelles appelaient ailleurs, étant parti, il resta chargé de tout le poids de l'administration. Les prémices de son saint ministère furent pénibles et laborieuses. On était en plein hiver. Une neige abondante blanchissait la vallée. Le surlendemain de son arrivée, on vint le prévenir, avant l'aube, qu'une famille avait un de ses membres qui se mourait. Il partit aussitôt à cheval, accompagné d'un clerc et d'une robuste personne de la famille du malade. Les femmes du village qui le virent passer joignaient les mains, priaient et le compatissaient. Elles savaient qu'il avait cinq ou six heures de chemin à faire pour aller jusqu'à un chalet sur la plus haute montagne, où la famille du moribond avait été surprise par une grande quantité de neige. A moitié chemin, son clerc s'évanouit de fatigue, au milieu de la neige, et ne revint à la vie que grâces aux soins de quelques personnes d'un village voisin appelées à son secours. Ce ne fut que le soir dans la nuit que M. l'abbé rentrait à la cure.

Pendant l'absence du curé qui dura près de trois semaines, la fièvre typhoïde se déclara dans la paroisse, et le jeune vicaire n'eut aucun moment de relâche. Accompagné d'un jeune magistrat, M. l'avocat Burdallet, juge de mandement du canton, son digne ami, qui se plaisait à lui servir de clerc, il allait d'un malade à l'autre, administrant à l'un les derniers sacrements, et donnant à l'autre des paroles de paix et de consolation. La paroisse perdit beaucoup de monde, et le curé, à son retour, dit à son

vicaire : « Ah ! Monsieur l'abbé, vous avez enterré les personnes les plus robustes de la paroisse. » Les fatigues de ces trois semaines ébranlèrent fortement sa santé délicate. Le zèle et l'activité qu'il déploya dans l'exercice du saint ministère et ses heureuses qualités personnelles lui gagnèrent bien vite l'estime et l'affection de son curé et de toute la population. Mais son vicariat, au grand regret de la paroisse, ne fut pas de longue durée. Dans le mois d'août suivant, il dut quitter Beaufort pour aller enseigner la théologie au collége de Moûtiers, où il fut accueilli avec bonheur, aimé et estimé de tous. Très-versé dans la science sacrée, M. l'abbé Charvaz avait beaucoup de facilité pour l'enseignement de la théologie, et cette facilité lui laissait quelques moments de loisir qu'il employait dans l'exercice du saint ministère et de la prédication. Le prédicateur du carême de 1819 dans l'église de Sainte-Marie à Moûtiers ayant fait défaut, le curé de la paroisse pria l'abbé Charvaz de le remplacer. Il donna les dimanches et les fêtes, sur les fondements de la religion catholique, des conférences qui ont été très-suivies et très-goûtées. Le matin, il allait faire les offices divins et une instruction à Hautecour, dont le curé était gravement malade, et le soir, aux vêpres, il montait sur la chaire de l'église de Sainte-Marie. Riche de connaissances, doué d'une élocution facile, nette et élégante, il entraînait son nombreux auditoire et produisait des fruits durables de salut.

De professeur de théologie, M. l'abbé Charvaz qui avait un attrait particulier pour la conduite des âmes, devint curé de Villette, jolie paroisse à l'ouverture de la belle

vallée de la Haute-Tarentaise. Il s'occupa dans ce nouveau poste avec autant de succès que de soin de l'instruction de ses nouveaux paroissiens. Il continua aussi de se livrer aux études philosophiques et théologiques, dans les heures que lui laissaient libres ses fonctions. Après quelques années d'un ministère béni de Dieu, il se rendit à Paris, où ses rares mérites ne tardèrent pas d'être connus et appréciés.

Au sortir d'une maison religieuse où il passa quelque temps pour retremper son âme dans la ferveur de l'esprit sacerdotal, Mgr De Quélen, archevêque de Paris, lui offrit un emploi honorable. M. Burnier-Fontanel, dernier président de la faculté théologique de l'ancienne Sorbonne, fit lui-même connaissance de M. l'abbé Charvaz. Admirant ses profondes connaissances en théologie, il lui proposa la place de professeur suppléant du cours de théologie, avec l'assurance que, sous peu, il en deviendrait professeur titulaire. Ces propositions aussi flatteuses qu'honorables ouvraient à Paris une belle carrière au jeune et docte théologien savoyard ; mais il ne consentit point à les accepter sans en avoir prévenu ses supérieurs ecclésiastiques de Savoie et sans avoir obtenu leur agrément. L'archevêque de Chambéry, Mgr De Solle, ne voulut pas priver la Savoie d'un sujet aussi distingué. Loin de lui permettre d'accepter un emploi à Paris, il le rappella dans sa patrie et le nomma professeur de théologie au Séminaire de Chambéry. Son successeur, Mgr Bigex, voulut encore se l'attacher plus étroitement. Il le choisit pour son secrétaire et chancelier. Théologien éminent et habile administrateur, Mgr Bigex

avait la plus haute idée de M. Charvaz. Il lui donna une preuve de son estime et de sa satisfaction en le nommant chanoine honoraire de la métropole de Chambéry et ensuite vicaire général du diocèse. M. Charvaz s'occupait avec zèle et activité des affaires administratives du diocèse, lorsqu'une circonstance particulière vint de nouveau changer sa position.

III.

Charles-Albert qui n'était encore que prince de Carignan, cherchait un précepteur pour ses enfants, les ducs de Savoie et de Gênes. Il désirait vivement le choisir parmi les ecclésiastiques de Savoie d'un mérite reconnu. On lui signala l'abbé Charvaz, comme réunissant à un haut degré toutes les qualités nécessaires pour un emploi aussi délicat qu'élevé. L'archevêque de Chambéry se rendit aux désirs du prince de Carignan et lui accorda son vicaire général pour précepteur de ses fils. M. Charvaz s'acquitta avec succès de sa haute et importante mission (1) qu'il n'eut pas le bonheur de terminer entièrement. Charles-Albert en montant sur le trône, voulut lui donner un témoignage de sa royale satisfaction, il le décora de la croix de chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, qui ne s'accordait alors que bien rarement.

Le siége épiscopal de Pignerol étant devenu vacant par la translation de Mgr Rey à l'évêché d'Annecy, le roi Charles-Albert s'intéressant particulièrement à la conversion

(1) Son *Plan d'éducation des Princes* qui sera un jour publié, fait honneur à la hauteur et à la sagesse de ses vues et de ses principes.

702

des Vaudois qui habitent les vallées du diocèse de Pignerol, rechercha un sujet qui, à l'affabilité des manières, à la bonté et à la douceur du caractère, unit un zèle prudent, mais actif et éclairé, de vastes connaissances théologiques et une rare habileté dans la polémique religieuse. Le précepteur de ses enfants, en qui il avait depuis longtemps observé ces précieuses qualités, fut celui qu'il préféra, et il le nomma, en 1833, à l'évêché de Pignerol. Mgr Charvaz fut sacré évêque à Chambéry, le 9 mars 1834, et, le même mois, il prit possession de son diocèse. En quittant la cour et la capitale, il emporta avec lui l'estime et l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Mgr Charvaz fut précédé dans son diocèse par la brillante réputation que lui avaient faite ses talents. Aussi, y fut-il accueilli avec de grandes démonstrations de joie et de bonheur. Il s'attacha profondément tous les cœurs par la sagesse remarquable de son administration. Je ne dirai rien ici de son zèle à distribuer le pain de la divine parole, soit dans sa cathédrale, soit dans les visites pastorales, dans les clôtures de mission, dans les monastères, je passe sous silence les aumônes abondantes qu'il répandait dans le sein des pauvres et des Vaudois convertis à la vraie foi, les conférences ecclésiastiques qu'il présidait régulièrement dans son évêché et dans lesquelles il prenait habituellement la parole. Le nouvel évêque donna une puissante impulsion aux œuvres qu'il trouva établies dans son diocèse, et en fonda d'autres en harmonie avec les besoins du temps.

Profondément convaincu de la nécessité d'avoir un clergé pieux, zélé et instruit, il donna ses premiers soins

aux élèves du Séminaire. Il voulut qu'ils unissent à une piété éclairée et solide, à un véritable esprit sacerdotal, des connaissances théologiques approfondies. C'est dans ce but qu'il augmenta le nombre des années du cours de théologie dogmatique et morale, et qu'il obligea tous les nouveaux prêtres à subir, à un jour fixe, pendant plusieurs années de suite, un examen sur des traités de théologie qu'on désignait annuellement. Il présidait lui-même tous les examens et s'assurait par ses interrogations du degré de science des élèves et des nouveaux prêtres. Il réorganisa et il rendit très-florissant le Petit Séminaire du diocèse qu'il trouva dans le plus misérable état; il y appela des professeurs habiles auxquels il donna un chef distingué. Les études s'y améliorèrent, et cet établissement, qui lui occasionna de grandes dépenses, passa bientôt pour un des premiers colléges du Piémont sous tous les rapports. Aussi la ville de Turin lui envoyait-elle elle-même un grand nombre d'élèves.

A Pignerol, les enfants des pauvres n'étaient point admis dans les écoles, et restaient par conséquent privés de toute instruction. Touché de compassion, Mgr Charvaz établit dans sa ville épiscopale les Frères des écoles chrétiennes, dont on apprécia de suite les bons services. Dans sa générosité, il fit lui-même tous les frais de premier établissement, et s'obligea à leur fournir le local nécessaire pour leur habitation et pour les classes. Outre l'école très-nombreuse des enfants, les Frères se chargèrent encore d'une école pour les adultes, laquelle n'était pas moins importante dans une ville où leur première éducation

avait été négligée. Monseigneur visitait de temps en temps ces bons Frères, et les encourageait par ses paroles dans leur sainte et pénible mission.

L'éducation des filles, jusqu'à l'époque de son arrivée dans le diocèse, avait été généralement négligée. Il était très-rare de trouver parmi le peuple, surtout hors de la ville de Pignerol, une fille ou une femme qui sût lire ou écrire. Il existait même encore un préjugé assez répandu contre l'éducation des femmes du peuple. Mgr Charvaz chercha à détruire ce préjugé et à faire donner aux femmes une éducation convenable. Il adressa d'abord à ses diocésains une remarquable lettre pastorale pour leur en faire sentir l'importance et la nécessité. Il fit ensuite former des maîtresses par les Dames du Sacré-Cœur dont il avait, de tout son pouvoir, favorisé l'établissement à l'*Abbadia*, près de Pignerol; et il établit des écoles pour les filles, non-seulement dans toutes les paroisses, mais encore dans tous les principaux villages de chaque paroisse. Le succès de ces écoles dépassa toute espérance; il fut reconnu et applaudi par ceux-là même qui avaient cherché à en entraver l'établissement.

Mgr Charvaz fut aussi un des principaux promoteurs des salles d'asiles dans sa ville épiscopale. Il rétablit l'hospice des catéchumènes vaudois, que la révolution française avait détruit en franchissant les Alpes. C'est dans ce précieux établissement que se réfugiaient ceux d'entre les Vaudois qui, touchés de la grâce, se disposaient à embrasser la religion catholique. Une des plus douces consolations de Monseigneur, c'était de visiter ce saint asile, et de s'entretenir, avec une bonté toute paternelle, avec les

catéchumènes, dont le nombre était habituellement de quinze à vingt-cinq, de les féliciter de l'insigne faveur que Dieu leur avait faite de connaître et d'embrasser la véritable religion, et de leur adresser des instructions sur quelque point de la doctrine catholique attaqué par le protestantisme.

Sa première visite pastorale terminée, Mgr Charvaz tint, en 1842, son synode diocésain, et publia ses *Constitutions synodales* qui seront à jamais un beau et solide monument d'une administration sage, zélée, ferme et éclairée.

Dans l'ardeur de son zèle pour la régénération morale de son diocèse, il désirait vivement de pouvoir fonder un corps de missionnaires dont il sentait la haute importance. Il recourut à cet effet avec confiance à la royale munificence de Charles-Albert et en obtint l'érection d'un Prieuré de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, dans le bourg de la Tour, au centre des vallées vaudoises. C'est dans ce Prieuré qu'il établit un corps de huit missionnaires, destinés à donner des missions dans les paroisses du diocèse. Il leur donna lui-même les plus sages directions, ils répondirent pleinement à son attente. Le bon esprit qui les animait, leurs travaux apostoliques et les fruits de bénédiction qu'ils produisaient dans les missions, remplirent son cœur de pasteur des plus douces consolations. Cet établissement, objet de ses plus vives sollicitudes, fut inauguré en 1844, en présence du roi Charles-Albert. Sa Majesté, à cette occasion, chargea Mgr Charvaz de faire les fonctions de grand prieur de l'ordre des

266

SS. Maurice et Lazare pour cet établissement, et lui en conféra le titre honorifique.

Outre la fondation du Prieuré de la Tour, Mgr Charvaz obtint encore du roi l'érection d'un hôpital dans le bourg voisin de Luzerne pour les pauvres catholiques des paroisses mixtes. Mais cet hôpital ne put être terminé sous son administration. Il était d'autant plus nécessaire pour la population catholique généralement pauvre, que la population vaudoise, très-aisée et enrichie d'ailleurs des secours de la propagande étrangère, était dotée de magnifiques hôpitaux.

IV.

Sans parler de ses discours et de ses lettres pastorales, Mgr Charvaz publia, durant son épiscopat de Pignerol, des ouvrages remarquables pour la défense de la religion catholique contre les erreurs des vaudois et des protestants. En voici les titres :

1° *Recherches historiques sur l'origine des Vaudois et sur le caractère de leurs doctrines primitives*; Paris, 1836, chez Périsse, in-8°.

2° *Guide du catéchumène vaudois, ou cours d'instructions destinées à lui faire connaître la vérité de la religion catholique. Ouvrage utile à tous les dissidents*. Paris, 1840, 1850, chez Lecoffre, 5 vol. in-12.

3° *Considérations sur le protestantisme ou discours prononcé à l'occasion de la conversion de vingt-quatre vaudois*. Pignerol 1844, 1 vol. in-12.

4° *Synodus diœcesana Pinaroliensis* Pinarolii 1843, 1 vol. in-8.

5° Monseigneur Charvaz publia encore, pour l'usage de ses diocésains, une édition des *Motifs de conversion* du prince Ulrich, avec des notes Il fit aussi une édition du *Traité de l'éducation des enfants*, par le cardinal de La Luzerne, et y joignit une préface, pour en faire apprécier le mérite et l'utilité.

6° *Discours de controverse religieuse* prononcés à Pignerol et à Gênes, et *Mandements;* V. *Collection des orateurs sacrés*, par l'abbé Migne, 2° série, t. xiv. 1856.

Les principaux journaux de France et d'Italie ont rendu compte des ouvrages de Mgr Charvaz, à l'époque de leur publication, et ils en ont fait de justes éloges. M. Alexis Muston, pasteur vaudois, que le savant évêque réfute spécialement dans les *Recherches historiques*, avoue, au sujet de cet ouvrage, « que le talent de M. Charvaz a été hautement apprécié par plusieurs écrivains (1). » Le même pasteur parlant du *Guide du catéchumène vaudois*, le regarde comme « un des ouvrages les mieux écrits contre les Vaudois (2). » Cet ouvrage, en effet, est une des apologies de la religion catholique les plus belles, les plus complètes et les plus adaptées à tous les esprits, et il place son illustre et savant auteur au rang des plus habiles controversistes de ce siècle. Toutes nos doctrines et nos pratiques religieuses y sont pleinement justifiées des injustes reproches que leur adresse le protestantisme. Il les montre

(1) Israel des Alpes. T. iv.
(2) *Ibid.*

telles qu'elles sont et telles qu'elles ont toujours été dès l'origine du christianisme. Il en fait admirer la vérité, la sagesse, avec un raisonnement aussi clair que solide. Il en montre les fondements inébranlables dans les Saintes Ecritures et dans une tradition aussi ancienne qu'universelle. La raison elle-même vient à leur appui avec toute la puissance de ses armes. Il fait voir clairement la fausseté ou la futilité des raisons qu'on leur oppose, les sophismes ou les fausses suppositions des ministres et des écrivains protestants, les faux exposés ou les interprétations forcées de l'Ecriture, le déguisement de nos preuves ou les exagérations ridicules de certains abus. Pour dissiper toutes les préventions, tous les préjugés, toutes les erreurs, il s'enfonce avec les docteurs protestants dans toutes les chicanes de l'exégèse et dans les plus petites luttes de la polémique. A leur exemple, il s'arme contre eux de cette controverse de détail qui remplit aujourd'hui ces milliers de brochures et petits traités dont ils inondent les villes et les campagnes. A une grande pureté et lucidité de style l'auteur joint constamment un ton parfait de politesse, de modération et de dignité, et le rare talent de mettre les questions les plus ardues de la controverse religieuse à la portée de tous les esprits.

Le talent éminent de Mgr Charvaz et le mérite de ses ouvrages lui ouvrirent le sein de plusieurs sociétés savantes. De bonne heure, la royale Académie de Savoie voulut le compter parmi ses membres. Après la publication de ses *Recherches historiques*, il fut agrégé à la royale Académie des sciences de Turin et à plusieurs autres sociétés scientifiques et littéraires de l'Italie.

Le roi Charles-Albert avait la plus haute idée des rares qualités de Mgr Charvaz, comme on le voit par une de ses lettres au ministre d'Etat Villamarina, en date du 12 mai 1845 (1), et par d'autres nombreux témoignages. Il avait pour sa personne une estime toute particulière Dans le but de profiter de ses lumières et de l'honorer en même temps, il le nomma d'abord son conseiller privé, et ensuite membre du conseil d'Etat, en 1847. A l'époque du mariage du duc de Savoie, prince héréditaire, il lui donna le titre de chevalier Grand'Croix décoré du grand cordon de l'ordre des SS. Maurice et Lazare. Déjà quelques années plus tôt, le roi avait voulu l'élever à cette dignité; mais, par déférence et par une tendre affection pour un illustre et savant collègue dans l'épiscopat, plus âgé que lui, il l'avait refusée avec reconnaissance, en suppliant Sa Majesté de la conférer de préférence à ce vénérable collègue; ce qui fut fait selon ses désirs. Touché de tant d'humilité et de délicatesse, le Souverain décora l'ami de Mgr, et lui fit à lui-même un don précieux qu'il accompagna de ces paroles : « Ce n'est pas un présent, mais un simple souvenir que je désirerais que vous puissiez toujours porter, pour qu'il pût vous rappeler ma reconnaissance et ma vive affection. »

V.

Mgr Charvaz avait la consolation de voir les efforts de son zèle couronnés de succès dans l'administration du

(1) *Ricordo d'una Missionne in Portogallo*, per L. Cibrario Torino 1850, p. 376

diocèse de Pignerol. Les bénédictions de Dieu les avaient visiblement accompagnés. Il était heureux de voir prospérer les œuvres qu'il avait fondées ou restaurées, et il en bénissait la divine Providence. Il était sur le point de terminer sa seconde visite pastorale, avec la douce satisfaction d'avoir généralement trouvé partout une population instruite et religieuse, et un clergé zélé, attaché à son chef et exemplaire, lorsque l'année 1847, célèbre par les réformes opérées par les Souverains d'Italie et par l'enthousiasme extraordinaire avec lequel elles étaient fêtées, vint changer sa destinée et l'arracher à l'affection de ses diocésains.

Charles-Albert, à l'exemple du Souverain-Pontife, accorda aussi librement et généreusement des réformes qui n'avaient rien que de juste, de légitime et de conforme aux besoins de son peuple. C'est pourquoi elles furent l'objet de fêtes brillantes et générales dans tout l'État. Mgr Charvaz les apprécia avec raison et en adressa directement au Roi ses félicitations. Mais le gouvernement, une fois lancé dans la voie des réformes, en vint jusqu'à empiéter sur les droits de l'Église. Sur la fin de l'année 1847, il publia une loi sur la presse qui supprimait toute révision ecclésiastique et soumettait les catéchismes, les livres de liturgie et de pure théologie, et tout écrit épiscopal quelconque à la révision laïque. Cette loi violait un droit divin de l'Église, un droit reconnu par les concordats et asservissait l'épiscopat au pouvoir civil en matière purement religieuse. Elle suscita les plus pressantes réclamations de la part des évêques. Mgr Charvaz, qu'elle n'atteignait point, parce qu'elle ne lui retirait pas un privilége particulier qui lui

avait été octroyé lors de sa nomination à l'évêché de Pignerol, ne voulut point, dans une circonstance aussi grave, séparer sa cause de celle de ses collègues dans l'épiscopat. Voyant que le gouvernement refusait de faire droit aux justes réclamations des évêques, et que toute nouvelle représentation était inutile, et plaçant les droits et les intérêts de l'Eglise avant tout et au-dessus de tout, il renonça au privilége dont il jouissait et qui ne servait qu'à mieux attester l'asservissement de ses collègues. Il donna, en termes respectueux, sa démission motivée, s'honorant « de pouvoir mettre sa mitre là où Bossuet était décidé de mettre sa tête. » « Placé, dit-il au roi, entre ma conscience qui me défend absolument de subir un joug aussi injuste, aussi ignominieux, et la nécessité de renoncer à mes fonctions, je n'hésite pas un instant, Sire, et je me fais un honneur et un devoir de donner la démission de mon titre et de ma dignité d'évêque, plutôt que de continuer à exercer plus longtemps un ministère avili... La liberté de conscience, prise en se sens, n'a jamais été un vain mot pour le chrétien, et elle doit l'être moins que jamais pour un évêque dans notre temps... » Le roi Charles-Albert placé dans l'alternative de restituer aux évêques un droit inaliénable, ou d'accepter la démission de Mgr Charvaz, se décida pour celle-ci, aux applaudissements des révolutionnaires italiens qui redoutaient l'influence de l'évêque de Pignerol.

Le Pape, après bien des difficultés, accepta la démission de Mgr, et l'éleva à la dignité d'archevêque de *Sébaste in partibus*. Mgr Charvaz, en date du 12 mai 1848, fit ses adieux à ses bien-aimés diocésains dans une ton-

chante lettre pastorale qu'il leur adressa de Rome. Il retourna ensuite en Tarentaise, sa patrie, où il se livra à ses études favorites et termina les deux derniers volumes du *Guide du catéchumène vaudois*. Il ne fut point oublié dans sa retraite

Le Saint-Père qui le connaissait déjà de réputation et aussi personnellement depuis quelques années, et qui avait su l'apprécier dans d'importantes négociations dont il l'avait chargé, désirait l'attacher à Rome et lui confier le poste élevé et cardinalice de secrétaire de la *Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires*. Cette place bien adaptée à ses lumières et à ses connaissances semblait lui sourire, et il était disposé à donner au Saint-Père son consentement; mais ne voulant pas être à sa charge, et se trouvant dépourvu de ressources pécuniaires, il pensa préalablement à se faire un revenu, en vendant sa maison de campagne du Mont-Saint-Michel près Moûtiers. Un de ses amis, riche savoisien établi à Paris, à qui il en donna connaissance, lui fit les propositions les plus belles et les plus généreuses. L'acte de vente allait se conclure, lorsque la mort emporta cet ami en peu de jours. Monseigneur pria alors le Pape d'agréer ses remerciments pour l'offre si honorable qu'il lui avait faite; et Mgr Santucci fut, à sa place, nommé secrétaire de la *Congrégation* et ensuite cardinal.

VI.

Attaché à sa chère solitude du Mont-Saint-Michel, Monseigneur revint s'y fixer, passant ses jours au milieu

des sérieuses délices de l'étude, il était bien décidé à y terminer sa vie, lorsque le roi Victor-Emmanuel II, son auguste Elève, et le Souverain-Pontife, Pie IX, résolurent, d'un commun accord, de le sortir de cette obscure solitude, et de le placer à la tête du vaste et difficile diocèse de Gênes, dont la vacance, par suite de la mort du cardinal Tadini, se prolongeait depuis cinq ans, et qui avait grand besoin d'un chef versé dans les sciences ecclésiastiques, dans les affaires administratives, d'un chef surtout actif, zélé, ferme, prudent et modéré.

La proposition qui lui fut faite de ce siége illustre effraya sa modestie. Il s'empressa de représenter au Roi et au Pape « qu'un tel fardeau était trop au-dessus de ses forces... qu'il ne se reconnaissait ni les lumières, ni les vertus nécessaires pour remplir un tel poste. » Pour vaincre son hésitation, on lui fit observer que « sa nomination était comme un gage de réconciliation avec le Saint-Siége, avec lequel des négociations sérieuses étaient entamées... négociations qu'il compromettrait par son refus Fénélon, ajoutait-on, dit qu'il y a pour les Evêques des jours de bataille. Ce jour est arrivé pour vous, Monseigneur; votre place n'est plus dans la retraite, elle est à la tête de la milice sacrée qui attend avec impatience un chef. Le Dieu qui vous appelle d'une manière si visible, vous a préparé toutes les grâces nécessaires pour nous sauver, et pour rendre à son Eglise le plus grand service qu'elle puisse espérer (1)... »

Des motifs d'une aussi haute gravité décidèrent l'accepta-

(1) Château de Moncalier, 11 mai 1852.

704

tion de Monseigneur. « Placé, dit-il lui-même, par la lettre précédente dans l'alternative d'accepter un fardeau qui m'effrayait, et que je regardais comme au-dessus de mes forces, ou de devenir par un refus un obstacle à tout arrangement de nos affaires avec Rome, ainsi qu'à l'exécution des combinaisons dont il y est question quant aux diocèses de Turin et de Cagliari, j'ai accepté uniquement pour ces motifs dont aucun pourtant ne s'est réalisé (1)... »

L'acceptation de l'illustre Prélat fut très-agréable à la Cour et à tout ce qu'il y avait à Turin et ailleurs de personnes bien pensantes et désireuses du véritable bien de l'Eglise. « Voilà, disait-on, la première bonne nouvelle que nous recevons depuis quatre ans!... C'est une rétractation des erreurs de 1848 ! C'est un acheminement au Concordat et à l'ordre politique ! C'est l'aurore d'un meilleur avenir. On écrit de Rome les choses les plus flatteuses pour votre grandeur (2) .. »

Tout semblait terminé, et Monseigneur devait être préconisé dans un consistoire qui devait se tenir vers la mi-septembre. Mais des correspondants de Rome et de la Ligurie (un vénérable suffragant de Gênes entre outres), que Monsieur le Ministre plénipotentiaire du roi signala à Monseigneur comme *des personnes mal informées, des correspondants et des conseillers mus* (comme l'avenir le prouva) *non par l'esprit évangélique, mais par celui des partis*, lui écrivent que les motifs qu'on lui a allégués pour son acceptation sont sans fondement, ou du moins

(1) *Notes* de Monseigneur.

(2) *Lettre* de Stupinis, 23 mai 1852.

ont cessé d'exister, et que, pour arriver à un bien général, *il devait retirer son consentement.*

Ces malheureuses correspondances dictées par un détestable esprit de parti que Monseigneur ne soupçonnait point, firent une impression d'autant plus profonde sur lui, qu'elles partaient de personnes qu'il regardait *comme bien placées et incapables de tromper.* Induit en erreur par ces menées artificieuses d'un parti qui le redoutait à Gênes, il crut bien faire en retirant son consentement, décidé pourtant, si de nouvelles instances lui étaient faites, à n'accepter qu'une *administration apostolique.*

Le Roi ayant refusé d'admettre les raisons de ce retrait de consentement, Monseigneur, sur l'invitation du Pape, partit pour Rome en compagnie de M. le Comte de Sambuy, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, qui s'était rendu au Mont-Saint-Michel, pour le conjurer de ne pas contrarier la volonté formelle du Roi et du Pape. Le consistoire où il devait être préconisé avait été retardé et fixé au 27 septembre. Malgré toutes les diligences, Monseigneur ne put arriver à Civita-Vecchia que le 29 au matin, une mer très-mauvaise ayant retardé son embarquement à Gênes.

Ce fut à Civita-Vecchia qu'il apprit de M. Teddi, vice-consul, sa préconisation au siége de Gênes dans le consistoire tenu le 27. Sa lettre de refus était pourtant arrivée à Rome, et avait été lue par le Pape, avant l'ouverture du Consistoire. « Sa Sainteté cependant, dit Monseigneur dans ses *notes*, n'a pas jugé devoir s'y arrêter. Elle a plutôt cédé aux instances qui lui ont adressées quelques Evêques, l'archevêque de Chambéry entre

autres, pour que ma préconisation eût lieu, malgré mes protestations et mon retrait de consentement. »

Le Pape se trouvant dans une certaine perplexité au sujet de la préconisation de Monseigneur consulta plusieurs cardinaux. Leur avis ayant été partagé, les uns opinant pour la préconisation, les autres contre, il les congédia, en leur disant qu'il ferait de cette affaire l'objet de ses prières dans la messe qu'il célébrerait le lendemain, et que, après avoir prié à cette fin, il suivrait l'inspiration que le Seigneur lui enverrait. Le lendemain il préconisa Monseigneur archevêque de Gênes.

« Le Pape, dit Monseigneur, était si convaincu du sacrifice qu'il m'imposait, que les premières paroles qu'il m'adressa, en m'embrassant, furent celles-ci : *Ecco il mio novello Isacco; Voici mon nouvel Isaac.* Je me remis à l'instant de l'impression que ces paroles me causèrent, et, après qu'il eût ajouté, en même temps que moi : *Meno la spada pero, moins le glaive pourtant*, j'essayai encore de lui exposer mes raisons de refus, mais inutilement. M'ayant répété qu'il n'avait agi ainsi qu'après avoir bien réfléchi et après avoir prié Dieu de l'éclairer, que ce serait, de ma part, m'opposer à la volonté de Dieu, et contrarier les desseins de sa Providence, que de lui refuser ce sacrifice, je me suis tu, et l'affaire fut terminée. »

Monseigneur quitta Rome encouragé par les bienveillantes paroles et la bénédiction du Saint-Père. Dès ce moment il n'eut d'autre préoccupation sérieuse que celle de tâcher de répondre le mieux possible à la haute et difficile mission qui venait de lui être imposée. Il reçut, en cette circonstance, les congratulations les plus encoura-

geantes de la Cour, de l'épiscopat des Etats, de la haute noblesse, du Chapitre métropolitain, des Chapitres des églises collégiales, du collège des curés de la ville et de ceux du diocèse de Gênes.

Le Chapitre de Pignerol qui, pendant quatorze ans, avait pu apprécier les éminentes qualités du savant Prélat, fit, en date du 1er décembre, une délibération en sa faveur dans des termes aussi flatteurs qu'honorables. Je ne puis m'empêcher de citer quelques phrases de la réponse qui lui fut adressée : « ... Si jamais j'ai senti, MM., le prix d'une marque d'estime et d'attachement de votre part, parmi toutes celles que vous n'avez cessé de me donner, soyez bien persuadés que c'est surtout dans la circonstance présente qui en double pour ainsi dire le prix. Ce que vous venez de faire envers moi, MM., sera comme ma lettre de créance et mon titre de confiance auprès de vos collègues de Gênes, auprès de mon nouveau clergé et de mes nouveaux diocésains. J'en suis glorieux dans la pensée qu'on peut se présenter avec assurance auprès d'un nouveau Chapitre, quand on a conservé des rapports si doux, si constants et si honorables avec un premier Chapitre dont on avait déjà reçu tant de marques d'attachement. Puissé-je trouver, MM., comme je le désire et l'espère, dans vos collègues de Gênes, des frères et des amis qui vous ressemblent (1). »

(1) *Lettre* du 3 décembre 1852

VII

Les formalités civiles relatives aux Bulles Pontificales de provision de l'archevêché de Gênes prirent l'espace de trois mois. Monseigneur profita de ce temps pour faire ses préparatifs de départ, et pour avoir des informations précises et détaillées sur son nouveau diocèse. Il écrivit sa première *Lettre pastorale*, qu'il data du Mont-Saint-Michel 22 décembre 1852.

Prévenu par le Ministre de la justice, sous la date du 1[er] janvier 1853, que Sa Majesté venait de donner, la veille, l'*Exequatur* à ses Bulles, et lui accordait une autre faveur signalée, il lui répondit, le 4 suivant, qu'il était tout disposé à prendre possession de son siége au plus tôt « Toutefois, ajonte-t-il, comme il paraîtrait que, à Gênes, les esprits ont été singulièrement travaillés, prévenus et inquiétés sur mon sujet pendant ces derniers mois, je crois devoir, dans l'intérêt de cette population et nullement dans le mien, et pour éviter aussi toute responsabilité personnelle à cet égard, je crois devoir vous demander, Excellence, si vous pensez que mon entrée à Gênes puisse avoir lieu sans devenir un prétexte d'agitation ou de troubles de nature à compromettre la tranquillité et la sûreté des habitants. »

Après avoir reçu du Ministre l'assurance que les préventions que quelques journaux avaient essayé de répandre dans le public « n'avaient pas fait grande impression sur la masse de la population qui les avait rejetées avec mépris et désapprobation, » il arrêta définitivement son départ,

et arriva à Gênes, le samedi 22 janvier, dans la nuit, accompagné de son ancien ami, M. Chevray, chanoine du Chapitre de Chambéry, et de MM. les chanoines Croset-Mouchet, Pallavicini et Dondons, délégués du Chapitre de Pignerol.

Le lendemain, dimanche, il célébra les saints mystères dans sa chapelle, et, vers les 11 heures, il fit son entrée solennelle à la métropole, précédé des élèves du Séminaire, du collége des Curés, des Chanoines des Collégiales et du Chapitre métropolitain. Une population nombreuse était accourue pour fêter l'entrée du nouvel Archevêque. Elle se montra telle qu'il la trouva toujours, pleine d'une joyeuse vénération, et rien ne vint troubler l'allégresse universelle. La Basilique de St-Laurent, dans ses vastes nefs, semblait trop étroite pour recevoir tant de fidèles pieusement avides de voir leur premier pasteur, et d'entendre ses premières paroles. Les cérémonies d'usage terminées, le vénérable Pontife monta en chaire vêtu pontificalement, et adressa à l'immense auditoire une tendre et éloquente allocution qui fut accueillie avec une édifiante attention et une satisfaction générale.

Le même jour, sa *Lettre pastorale* d'entrée, très-remarquable sous tous les rapports, fut lue en chaire dans toutes les paroisses du diocèse, et frappa vivement par la hauteur et la justesse des vues les personnes réfléchies et intelligentes.

VIII

Les premiers jours, après sa prise de possession, furent

consacrés à recevoir de nombreuses visites des divers Chapitres, des Curés, de la noblesse et de la bourgeoisie. Tous furent charmés de sa bonne grâce, de ses aimables manières et de sa paternelle dignité.

Après avoir rendu les visites obligées, son premier soin fut d'organiser sa cour épiscopale et sa chancellerie. Des raisons particulières l'obligèrent à choisir pour vicaire général un ecclésiastique étranger au diocèse, mais qui le connaissait assez particulièrement, M. le chanoine Pernigotti de Serravalle-Scrivia, qui avait déjà rempli cette charge auprès de l'évêque défunt de Tortone. La conduite de ce chanoine à la Chambre des députés à Turin, les principes qu'il y avait soutenus, l'appui qu'il y avait constamment prêté aux saines doctrines religieuses et politiques, sa science du droit canon, qui l'avaient fait remarquer et estimer de tous ceux qui s'intéressaient au bien de la religion et de la société, l'avaient signalé tout particulièrement au choix du sage et prudent archevêque. Les éloges que lui en fit son suffragant, l'évêque de Tortone, le décidèrent à l'associer à son administration, spécialement pour l'officialité, soit pour la partie contentieuse. Il lui adjoignit deux pro-vicaires généraux : le Rd. André Chiarella, curé de Bacezza près Chiavari, pour la partie orientale seulement du diocèse, et le Rd. Père Ferreri, religieux de l'ordre des Somaschi, curé de l'église de la Madeleine, dans la ville de Gênes. Ce dernier réunissait en lui à un rare degré les excellentes qualités et les vertus de l'ancien et si regrettable vicaire général de Pignerol, M. l'archidiacre Brignone : intelligence élevée, science, piété, sage modération et zèle plein d'activité. La mort l'enleva trop tôt au Prélat qui

l'aimait et l'appréciait, et qui eut la douleur de ne pouvoir pas le remplacer selon ses désirs.

Depuis assez longtemps Monseigneur avait été informé par diverses personnes sûres et par un éminent personnage qu'il existait dans la chancellerie quelques abus contre lesquels on se récriait dans le public. Afin d'arriver à les corriger, autant qu'il dépendait de lui, il se vit obligé d'en renouveler tout le personnel. Les taxes qui avaient été l'objet de tant de plaintes furent, par son ordre, tellement réduites, qu'il dût, pendant quelques années, payer, au moyen des pauvres revenus de la Mense, une part de l'honoraire des employés.

Le clergé, dès le principe, fixa son attention particulière. Divisé en deux partis opposés depuis de longues années, comme le cardinal Tadini, son prédécesseur et ami, le lui avait déclaré avec douleur plusieurs fois, sa préoccupation la plus grave, ses soins les plus empressés furent d'essayer de ramener l'union, la bonne harmonie entre tous les membres qui le composaient. Dans ce but éminemment évangélique, il publia, le 24 février, une solide et touchante Lettre pastorale réservée au clergé, et dès lors il ne cessa, soit en public, soit en particulier, de recommander l'union, la charité la plus étroite chez tous les membres de la hiérarchie sacerdotale.

A cette fin encore, et en vue de retremper le clergé dans le véritable esprit sacerdotal, et de l'élever à la hauteur de sa divine mission, chaque année il invitait, il exhortait chaleureusement les curés et les autres prêtres à faire les exercices spirituels chez MM. les Missionnaires de St-Vin-

cent de Paul à Fassolo, ou dans d'autres maisons religieuses, même hors du diocèse.

Les deux Séminaires diocésains de Gênes et de Chiavari furent également et sans retard l'objet de son active sollicitude. Il y opéra des réformes regardées comme nécessaires, et il en écarta les personnes qui lui furent signalées comme faisant opposition à la sagesse de ses vues et de ses mesures

A Gênes, à Chiavari, comme précédemment à Pignerol, il voulut constamment assister aux examens de l'année des divers cours de théologie. Admirable dans l'art d'interroger et de poser les questions, il était rare qu'il ne s'assurât pas par ses propres demandes de la science de chaque élève, et de l'intelligence nette et précise du texte récité. Le résultat des premiers examens auxquels il assista, après les Pâques de la première année, fut si peu satisfaisant qu'il dût faire à des élèves déjà dans les ordres sacrés un compliment qu'ils n'auront certainement jamais oublié. « Des paysans de nos villages, leur dit-il, MM., auraient mieux répondu qu'un certain nombre d'entre vous, aux interrogations que j'ai faites. Sachez bien que si pareille chose se renouvelle, je vous ferai poser la soutane. J'entends qu'on sache bien ses matières. Si la science théologique a toujours été nécessaire, elle l'est surtout dans les temps présents. » La leçon a été comprise et admirablement mise à profit. Les examens depuis lors répondirent toujours à son attente, et il eut la douce consolation de constater, à l'occasion des concours aux paroisses, les heureux résultats qu'il avait obtenus.

Pour fortifier les élèves dans la science théologique, il

porta les cours de trois à cinq ans, et afin qu'ils s'imprégnassent profondément du véritable esprit ecclésiastique, il ordonna que tous les élèves en théologie, sans exception, prissent pension au Séminaire, et non plus au dehors, comme cela se pratiquait pour plusieurs par le passé. Il eut beaucoup à se louer de ces sages mesures, malgré les réclamations qu'elles provoquèrent.

Par suite d'une mésintelligence entre le ministre de l'Instruction publique et l'administration ecclésiastique déchue, les professeurs de la faculté de théologie de l'université étaient sans élèves, et le Séminaire était obligé de payer sur ses fonds d'autres professeurs pour les divers cours théologiques. Monseigneur s'entendit facilement avec le comte Cibrario, son ami, alors ministre de l'Instruction publique, et il obtint de lui que les professeurs universitaires, distingués autant par leur science que par leurs vertus, allassent donner au Séminaire leurs cours respectifs; ce qui fut un gain véritable pour les élèves et pour le Séminaire.

Les élèves qui recevaient la prêtrise étaient, après leur ordination, l'objet de paternels avis, de tendres encouragements. Mgr les exhortait non-seulement à persévérer et à croître dans l'esprit de leur sainte vocation, mais encore à continuer incessamment à étendre leurs connaissances par une application sérieuse à l'étude des diverses branches de la science ecclésiastique.

Le diocèse de Gênes possède un assez grand nombre de monastères et de congrégations de religieuses. Dès les premiers mois de son épiscopat, Monseigneur leur témoigna sa pieuse et charitable sollicitude. Il leur adressa,

le 4 mars, une touchante circulaire pour les encourager dans la voie de la perfection, et pour leur annoncer la nomination de leur vicaire général dans la personne de l'abbé Cavassa, Prévôt de l'église paroissiale des SS. Cosme et Damien, lequel fut remplacé, à sa mort, par le bon et digne chanoine Desimoni. L'esprit qui régnait dans les communautés religieuses de femmes a toujours été excellent. L'archevêque s'en félicitait et en éprouvait de douces consolations

Dans quelques maisons religieuses la vie commune n'existait pas entièrement. L'archevêque aurait vivement désiré pouvoir l'établir dans toutes. Dans ce but il adressa le 2 février 1862, aux religieuses du monastère de St-Bernard de Chiavari, qui rétablirent la vie commune, une intéressante *Lettre pastorale* sur les avantages de cette vie dans les communautés

Pénétré des graves motifs pour lesquels l'immortel Benoît XIV inculquait aux évêques l'importance et la nécessité de la visite pastorale, et impatient de connaître personnellement son clergé paroissial et les vrais besoins des populations, le 15 juin, il annonça la visite du diocèse par une *Lettre pastorale*, et il la commença dans les premiers jours de juillet La chaleur accablante de la saison, la fatigue des courses dans les rudes montagnes des Apennins, celle des nombreuses confirmations et de deux ou trois prédications successives dans chaque paroisse furent le principe des malaises qu'il éprouva durant tout son épiscopat et de la maladie qui vient de l'emporter. Chaque année, il faisait une, deux, quelquefois trois tournées de visites Il visita ainsi successivement et jusque dans les

plus menus détails tout le diocèse. Il se rendit dans des paroisses d'un accès tellement difficile qu'elles n'avaient jamais vu la présence d'un archevêque. Sa visite fut close l'an dernier par celle de la populeuse paroisse de Saint-Pierre-d'Arena. Il lui restait pourtant à visiter les paroisses de l'intérieur de la ville, au moins pour la forme ; car il les connaissait parfaitement et dans les plus petits détails. Dans tout le diocèse pas une chapelle publique ou particulière ne fut oubliée. Les notes particulières qu'il prenait lui-même dans chaque paroisse et les observations et décrets insérés dans les procès-verbaux des visites montrent jusqu'à quel point arrivait sa sollicitude pastorale. C'est dans le cours de ses visites qu'il fit connaissance avec les meilleures familles de chaque paroisse, et qu'il se les attacha par sa rare bonté, sa noble simplicité et son aimable bienveillance. Plusieurs d'entre elles se sont écriées nombre de fois : « Quel dommage de n'avoir pas connu plus tôt un aussi bon archevêque ! »

Les paroisses les plus populeuses reçurent plusieurs fois sa visite. Il s'y rendait volontiers pour administrer le sacrement de confirmation non-seulement aux enfants de la paroisse, mais à ceux des paroisses voisines qui étaient invités à s'y transporter. C'était aussi pour lui une douce consolation que d'assister, quand il le pouvait, aux clôtures des missions et des exercices spirituels. Il y prenait généralement la parole avec cette entraînante éloquence du cœur qui ravissait l'auditoire et le laissait sous la plus salutaire impression.

IX

En arrivant à Gênes, Monseigneur trouva sa ville épiscopale et quelques points du diocèse en proie aux funestes ravages d'une active propagande protestante qui s'étendait, d'ailleurs, sur presque toute la surface de l'Italie. Plein de zèle et d'amour pour la vérité des dogmes catholiques, il s'empressa de signaler ces ravages, et de leur opposer une puissante digue dans deux savantes *Lettres pastorales* qui eurent un grand retentissement dans toute l'Italie et l'honneur de plusieurs éditions. Elles furent accueillies dans la plupart des collections de bons livres qui existaient à cette époque. Elles ont pour titre : *Instruction pastorale sur le prosélytisme protestant en Italie*, 19 juin 1853 ;— *Avertissements aux catholiques du diocèse de Gênes sur les menées des protestants*, 8 avril 1854.

A ces *Lettres*, monument d'un zèle actif et éclairé, il faut joindre plusieurs autres *Discours* de controverse prononcés dans des circonstances solennelles, vrais modèles de science, de douce et entraînante polémique. Le culte de la Sainte Vierge et celui des Saints étant spécialement l'objet des sarcasmes de l'hérésie et de l'incrédulité, il les vengea admirablement, au milieu d'un immense concours de peuple, à l'occasion de la fête de Notre-Dame-du-Secours, le 5 août, 1855, et le jour de la Toussaint de la même année, dans son église métropolitaine.

Pour mieux prémunir encore ses diocésains et l'Italie entière contre les dangers de la propagande qui s'attaquait à tous les dogmes, au culte et à la discipline de l'Eglise, il

revit son important ouvrage : *Le Guide du catéchumène vaudois*, en fit faire et publier sous ses yeux et avec des additions et corrections une traduction italienne, à laquelle il donna le sous-titre de « *Défense du catholicisme contre les erreurs des protestants* (1). Ce sous-titre fait mieux connaître la nature de cet ouvrage qui est un traité complet de controverse religieuse, mise à la portée de tous les esprits et s'adressant à tous les adversaires de l'Eglise catholique.

Il ne suffisait pas à son amour pour la vérité et à son zèle, de combattre l'erreur dans ses préjugés et ses attaques contre les dogmes et le culte catholiques. Il éprouvait le besoin, la nécessité de faire pénétrer dans l'esprit et le cœur des masses et surtout de la jeunesse une instruction catholique plus solide et plus complète. Ce fut là une de ses plus sérieuses préoccupations. Informé dès son arrivée à Gênes par des prêtres et même des séculiers aussi zélés qu'éclairés sur les besoins de l'époque, de l'insuffisance actuelle du *Catéchisme diocésain* « ni assez complet, ni assez développé sur certaines matières, ni assez simple et facile dans la forme, » il s'occupa de la rédaction d'un nouveau, « travail qu'il redoutait, comme un des plus difficiles de son ministère. » Ce travail fut terminé et publié en 1863. Mgr l'annonça, en date du 6 avril, par une *Lettre pastorale* qui en relève la haute importance et l'influence salutaire sur les individus et sur la société. Elle devrait être, avec le catéchisme, le

(1) *Biblioteca Ecclesiastica*, anno VI, vol. I, II, III IV, V, Torino 1857, Typografia e Libreria Speirani

manuel de chaque enfant et de chaque père et mère de famille (1).

Dès la première année, dans plusieurs réunions publiques et privées, composées de personnes zélées et instruites, il insista avec force sur le pressant besoin d'opposer un remède efficace à l'invasion des livres impies et immoraux. Ses paroles chaleureuses furent généralement recueillies et publiées dans les comptes-rendus de ces réunions. Voici en quels termes il encourageait, le 13 février 1854, les promoteurs de la diffusion des bons livres : « Un des principaux moyens d'action que nous avons, c'est certainement la diffusion des bons livres. La presse, MM., est aujourd'hui une grande puissance, elle peut faire un grand bien, comme elle peut produire un grand mal. Des effets aussi opposés sont incalculables. Pour la tourner au bien, pour diminuer et paralyser les tristes effets des mauvaises publications, il ne nous reste d'autre moyen que de leur en opposer de bonnes. Je ne sais, MM., si vous pourriez faire une aumône plus utile et mieux entendue, si vous pourriez mieux employer votre argent, que dans la coopération à la propagation des bons livres. Persuadez-vous bien que c'est par ce moyen que vous pouvez réformer les principes et les mœurs, ce qui veut dire : tarir les sources du vice et de la misère. » Il renouvela ses exhortations en 1856, et en 1858 il fit de cette belle œuvre *une véritable nécessité*.

(1) On suppose que quelque catéchiste avec ou sans autorisation, je l'ignore, a déjà fait reprendre cette année et même en ville, l'ancien *Catéchisme*, malgré la prohibition expresse portée par l'article 1 du dispositif de la *Pastorale* de Mgr Charvaz

Le jour de l'Épiphanie, 1864, il prononça à la métropole une instructive et éloquente homélie sur les dangers des mauvais livres; il la publia pour la répandre dans le diocèse et pour prémunir ainsi tous les fidèles contre le poison des mauvais livres qu'il regardait avec raison comme le plus actif dissolvant de la société politique et religieuse.

La presse périodique était aussi l'objet de ses vives préoccupations. Voici en quels termes pleins de zèle et de sagesse il écrivait, les premiers jours de décembre 1852, aux rédacteurs du *Cattolico* de Gênes : « Je ne puis que vous féliciter, MM., du zèle, de la science et du courage avec lesquels vous défendez la cause de l'Église qui est aujourd'hui la cause de la société, mais je me félicite encore davantage moi-même des sentiments que vous me témoignez et des sages dispositions dont vous êtes animés pour la continuation de votre œuvre. Nul doute que vous n'ayez rendu de véritables services au clergé et à la religion dans nos États. Aussi mon intérêt vous est-il bien acquis en tout ce qui dépendra de moi pour le succès de votre entreprise. Ce succès ne fera qu'augmenter, si vous vous tenez toujours *dans les limites de la vérité, de la justice, de la modération, écartant toute insinuation ou supposition malveillante et non fondée. Un journal solide en fait de principes et de doctrines, inattaquable dans les faits qu'il énonce, sage et sobre dans ses appréciations des choses et des personnes, gagne en autorité auprès de toutes les classes de ses lecteurs, ferme souvent la bouche à ses ennemis et finit par être recherché de tous ceux qui aiment sincèrement la vérité.* »

« Je ne doute pas, MM., que ce ne soit là la ligne de

conduite que vous vous êtes tracée dès le commencement de votre entreprise, et que vous ne soyez disposés à la suivre aussi fidèlement à l'avenir, autant que vos forces et la nature de ce genre de travail vous permettront de le faire. Je bénis de bon cœur vos pieuses et salutaires fatigues… »

Quelques mois après, Monseigneur donna au directeur de ce journal et à ses rédacteurs des directions empreintes d'une grande sagesse, leur recommandant le grave devoir « d'observer exactement les lois de la justice, de la charité et de la prudence, de n'avoir en vue que de procurer le bien commun, de réfuter l'erreur, d'éclairer les égarés, sans jamais nuire, autant qu'il est possible, à la réputation du prochain. »

Quoique Mgr ne partageât pas toujours les opinions politiques de la *Civiltà Cattolica*, rédigée par les Pères Jésuites, il la lisait pourtant avec intérêt. Les derniers jours de 1853, le Père Tapparelli d'Azeglio qu'il connaissait et estimait, lui écrivit pour avoir son jugement sur ce recueil. Depuis un an et demi ses occupations ne lui ayant plus guère permis que de lire la correspondance de Turin de ce journal, Mgr tout en lui disant sa façon de penser sur les années antérieures, formule ainsi son jugement sur cette *Correspondance* : «… Quant à la correspondance de Turin, j'y ai observé quelquefois des faits hasardés, des notions inexactes et parfois un ton un peu amer et méprisant à l'égard de quelques personnes. »

« Autant que j'ai pu m'en assurer, ces défauts sont aussi ceux que des personnes impartiales reprochent le plus généralement à ce recueil. Je regrette, après cela, qu'il ne

soit guère lu que par ceux qui partagent déjà, au moins en gros, les mêmes doctrines, les mêmes tendances et les mêmes opinions à très-peu d'exceptions près. On m'assure que les autres, soit par éloignement de ces opinions, soit par prévention contre ce qui sort de votre société, ou même parce qu'ils le trouvent, disent-ils, trop acerbe dans les appréciations des faits, et dans les jugements sur les personnes, s'abstiennent de le lire. Vous aurez, je crois, sous peu l'occasion de connaître tous les défauts réels ou prétendus que lui impute le parti libéral..... »

« Je n'ai pas eu l'occasion de connaître des faits qui attestent que la *Civiltà* opère des conversions, ou ramène les esprits à la conciliation. J'entends même plutôt des plaintes en sens contraire; mais tout cela peut parfaitement s'expliquer, dans ce temps surtout, indépendamment du caractère de ses doctrines et du talent de ses savants rédacteurs. »

« Voilà, mon Rd Père, en toute vérité et sincérité ce que je puis répondre à la trop obligeante et honorable lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, et dont je vous remercie comme d'un témoignage de bienveillance de votre part. Si ces indications peuvent vous être de quelque utilité, je m'en réjouirai dans l'intérêt de la cause que vous défendez... »

La lettre que Mgr adressa en 1862 aux Dames promotrices du journal : *La Donna e la famiglia*, qui se publiait à Gênes, présente aussi un intérêt tout particulier, d'autant plus qu'il s'agissait d'un journal destiné aux Dames et aux Demoiselles d'Italie. Celle qu'il écrivit, le 16 janvier 1867, aux marquis Paris Salvago et Manfred da Pas-

sano, directeurs de la *Rivista Universale* de Gênes, imprimée dans cette Revue et puis publiée à part, renferme des données, des vues aussi justes qu'élevées sur les principes qui doivent leur servir de règle, et qui devraient dominer dans le journalisme catholique.

Dans le but de redresser les idées inexactes ou entièrement erronées en fait de religion et de politique qui s'étaient insensiblement implantées dans un grand nombre de têtes de la classe lettrée, par la lecture des livres pervers et des mauvais journaux, et afin de mettre aussi plus en relief les grands principes qui forment la base de l'ordre social et religieux, il établit en 1864, dans sa métropole, à l'exemple de ce qui se pratiquait dans plusieurs grandes cathédrales de la France, un *Cours de Conférences* qu'il confia au savant et éloquent Abbé Alimonda, cours qu'il annonça à tout le diocèse, le 23 octobre, par une belle *Lettre pastorale.*

Dès le premier jour de l'ouverture de ces Conférences, l'orateur eut un auditoire nombreux et choisi, et obtint un succès qui ne s'est pas démenti depuis lors. Ces Conférences, aussi riches pour le fond que brillantes pour la forme, sont un cours complet de polémique politico-religieuse. Monseigneur heureux d'un si beau résultat, témoigna souvent au modeste et éloquent orateur sa pleine satisfaction, et il le rémunéra, en le proposant au Roi et au Pape pour la première dignité du Chapitre métropolitain devenue vacante. Postérieurement il n'a pas tenu à lui, dans une circonstance particulière, si le vénérable Prévôt n'a pas été élevé à une dignité plus haute. Il appréciait hautement le mérite là où il le rencontrait, et il savait

à propos le récompenser, selon la mesure de son pouvoir.

Des abus assez graves existaient, sur divers points du diocèse, au sujet des processions et de certaines représentations religieuses. Il ne négligea aucun soin pour les déraciner. Il publia, à cet effet, trois mandements intéressants, les 2 septembre 1853, 20 septembre 1864, et 25 avril 1865.

X.

Monseigneur aimait d'un amour de prédilection et favorisait de tout son pouvoir, même au moyen de secours pécuniaires, non-seulement les congrégations religieuses, mais encore les sociétés séculières qui avaient pour but l'exercice de la charité spirituelle ou corporelle, l'instruction et la moralisation des classes pauvres et délaissées. Il assistait avec bonheur à leurs réunions générales Jamais il ne manquait d'y prendre la parole, pour remercier des succès obtenus, et pour exciter de nouveaux et généreux efforts dans l'avenir. Sa parole douce, charitable, élevée et entraînante électrisait les auditeurs, et chacun reprenait force et courage pour faire plus encore et mieux.

Il existait à Gênes, à l'époque de sa venue, et il s'en est encore établi depuis lors, un assez grand nombre de ces sociétés charitables Je ne nomme ici que les principales : Celles des *Conférences de St-Vincent de Paul*, de l'*Incremento e della Conservazione della fede*, de la *Propagation des bons livres*, de l'*Adoration diurne et nocturne du St Sacrement*, de la *Doctrine chrétienne*, de *St-François*

734

de Sales à l'imitation de celle de Mgr de Ségur, des ouvriers sous le titre et patronat de St-Jean-Baptiste.

Chaque année dans ses *Mandements* du carême, il recommandait au zèle des curés l'œuvre si évangélique de la *Propagation de la foi*, et observait attentivement dans les comptes-rendus annuels de cette œuvre les paroisses qui donnaient le plus ou le moins. L'œuvre de la *Sainte-Enfance* (1) et celle du *Denier de St-Pierre* étaient également l'objet de ses particulières recommandations.

Il encourageait vivement les congrégations de Dames pour la visite des malades, pour la confection et la distribution d'ornements aux pauvres églises, et pour la préservation des jeunes personnes contre les désordres de l'immoralité. A l'exemple de ce qui se pratiquait à Turin, il a vivement désiré d'établir un *Ouvroir* pour les jeunes filles de la classe pauvre. Il y destinait une somme de dix mille francs pour frais de premier établissement, mais il avait besoin pour cela du concours des dames zélées et favorisées des dons de la fortune. La diversité des opinions politiques chez celles à qui il s'adressa de préférence, et sur lesquelles il comptait, fit échouer cet intéressant et utile projet. Instruit des charitables intentions de l'Archevêque, le zélé et pieux chanoine Botto, son ex-secrétaire, essaya de le réaliser, et établit un premier *Ouvroir*. Mgr lui vint en aide avec ce qui lui restait de la somme dont il disposait, de charitables Dames s'associèrent à lui au moins par leurs ressources pécuniaires, et Gênes compta

(1) *Eloge de l'œuvre de la Sainte-Enfance* prononcé dans l'église de saint Etienne de Gênes, le 20 janvier 1856

dans ses murs un nouvel établissement aujourd'hui florissant, encouragé et béni par son premier Pasteur.

Une autre œuvre dont toute la ville ressent l'utilité, si ce n'est le besoin, et qui avait obtenu les plus chaleureuses sympathies de Monseigneur, échoua misérablement par suite des hypocrites simagrées d'un prêtre étranger. L'Archevêque en avait revu les statuts avec cette rare et prudente sagesse qui l'a toujours distingué, et en encourageait avec une sainte allégresse l'institution. L'irrévérence et une coupable insubordination envers l'autorité ecclésiastique perdirent ainsi une œuvre qui aurait été féconde en heureux fruits de bénédiction et de salut. Tant il est vrai de dire que le faux zèle est l'atrophie ou la mort des meilleures œuvres.

La dernière œuvre que Mgr établit, avant de quitter son diocèse, l'an dernier, fut celle de la *Libération des Séminaristes de la levée militaire*. Avec le concours de généreux seigneurs, de riches banquiers, bourgeois et du clergé, il forma un *Comité* destiné à recueillir des aumônes dans ce saint but, et il publia le nom de ses membres, avec l'annonce de l'œuvre, par une *Lettre pastorale*, sous la date du 1er juin 1869. Dans les premiers mois de l'année 1870, il fit compter au Trésorier de l'œuvre la somme de trois cents francs en témoignage de l'intérêt qu'il lui conservait. Ses dispositions testamentaires en sont une nouvelle preuve.

La charité de Mgr était l'émule de son zèle. Il était généreux envers les pauvres. Il donnait suivant la mesure de ses ressources. L'accroissement exorbitant des impôts,

surtout dans les dix dernières années de son séjour à Gênes (1), faisait que le revenu de la Mense déjà mince en lui-même ne suffisait pas à l'entretien de sa maison. Il prenait alors sur ses petites ressources particulières pour ses charités envers les pauvres.

Faisait-on une souscription publique pour une bonne œuvre? par exemple, pour les *victimes du choléra*, pour les *Familles des Contingents* (2), pour une *Congrégation religieuse* en souffrance, pour une église en construction ou en réparation, etc., il était généralement le premier à donner l'impulsion par une somme relativement assez forte. Chaque année, il réservait une somme pour le *Dépôt de mendicité de Paverano*, pour les *Salles d'Asile*, pour les *Conferences de St-Vincent de Paul*, etc.

Il se faisait aussi un devoir de venir en aide, selon ses moyens, au Saint-Père; mais il envoyait directement ses aumônes, et jamais il ne consentit à ce que son nom fut publié dans les journaux, sauf l'an dernier pour une somme portée au *Stendardo Cattolico*, en union avec plusieurs membres du clergé.

Dans les diverses apparitions du choléra à Gênes et dans le diocèse, il se montra plein de zèle et de charité, en visitant régulièrement, plusieurs fois la semaine, les hôpitaux des cholériques. En 1854, étant allé retremper, à l'air vivifiant de son pays natal, sa santé altérée, il dut garder le lit plusieurs jours. Malade et alité il apprend que le

(1) Les impôts payés par la *Mense épiscopale* en 1853 ne dépassaient guère cinq cents francs. Dès lors insensiblement ils arrivèrent à huit mille francs et plus.
(2) En 1859, 1866, 1870.

choléra se déclare à Gènes et y fait des victimes. Malgré l'opposition du médecin, il se lève et part immédiatement par une chaleur tropicale, et par la voie la plus courte, celle du Petit-St-Bernard. La charité ravive ses forces affaiblies. Arrivé à Gènes dans la nuit, son premier soin, le lendemain, malgré la fatigue du voyage et ses infirmités, fut d'aller visiter les hôpitaux accompagné de ses deux secrétaires. Il souriait à chaque malade, leur disait une bonne parole, les bénissait, et donnait la confirmation à ceux qui ne l'avaient pas reçue. Tous recevaient avec bonheur sa benédiction pastorale, et étaient heureux de la visite de leur Archevêque. Combien de pauvres cholériques n'ai-je pas vu, à demi-glacés par la mort, prendre sa main, la serrer et la baiser avec amour et confiance !

Sa charité ne s'est jamais démentie dans toutes les invasions de cette terrible maladie. Ce qu'il fit en 1854, il le refit l'année suivante, puis en 1866 et 1867, sans crainte et sans ostentation, heureux de suivre, en ce qu'il pouvait, l'exemple du bon Samaritain. Cette charitable conduite fut signalée au roi qui l'honora, l'an dernier, de la médaille d'or.

La charité de Monseigneur ne se concentrait pas uniquement dans les limites de son diocèse, elle traversait les Alpes pour se répandre sur sa patrie comme une rosée bienfaisante. Mgr avait acquis, le 21 mars et le 11 novembre 1840, la propriété du Mont-Saint-Michel dite des *Cordeliers*, près Moûtiers, en Tarentaise, laquelle n'avait alors que peu de valeur, par suite de graves détériorations. « Les sentiments du patriotisme le plus vrai, comme le plus désintéressé, et cette religion des souvenirs, qui

agit si puissamment sur les âmes grandes et généreuses, lui inspirèrent l'heureuse pensée de s'imposer d'onéreux sacrifices, pour rendre au Mont-Saint-Michel sa prospérité d'autrefois, sa destination religieuse et une nouvelle splendeur (1). »

Il en fit un séjour convenable, sain et gracieux, où il venait, chaque année, rétablir ses forces épuisées.

En 1859, ce charmant ermitage fut honoré, pendant quelques jours, de la présence de leurs Altesses Royales, les Princes Humbert et Amédée de Savoie, accompagnés de leur sage gouverneur, le bon et illustre Général Rossi, aujourd'hui Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, etc., du savant professeur Simonda, d'un officier d'ordonnance et de leur secrétaire, le chevalier D'Oria.

Le 26 août 1863, Mgr fit don de cette propriété à l'Evêque de Tarentaise, Mgr Turinaz et à ses successeurs dans l'administration du diocèse, avec la charge obligatoire « d'employer le revenu net des biens qui en font l'objet, à l'entretien des prêtres auxiliaires du diocèse de Tarentaise... dont le ministère a produit depuis plus de vingt-cinq ans des fruits si précieux sous tous les rapports, et qui n'ont guère eu jusqu'à présent d'autres moyens de subsistance que la charité du clergé et des fidèles (2) » L'acte public fut dressé sur les lieux mêmes par M. le notaire Jorioz, en présence de son Eminence le Cardinal Billiet, Archevêque de Chambéry et de M. l'abbé Martinet,

(1) *Chronique du Mont-Saint-Michel*, par l'abbé Milhon, Moûtiers, 1867.
(2) *Acte de donation*.

Supérieur des missions diocésaines, témoins d'honneur, et en l'assistance de M. l'Avocat Louis Bérard, et de M. Joseph Raymond.

Monseigneur montra aussi sa générosité envers ses compatriotes de Hautecour, soit par des dons à leur église, soit par la construction à ses frais d'une élégante chapelle gothique à son village natal du Breuil.

Son Testament et les notes qui l'accompagnent sont le digne couronnement de la charité et de la générosité de toute sa vie. Les bonnes œuvres à Gênes, à Pignerol, à Moûtiers et à Hautecour sont ses véritables héritières.

Ami fidèle et dévoué, il a laissé à un grand nombre de personnes quelque objet en témoignage de religieux attachement. « Ces objets, dit-il à tous ses légataires particuliers, qui, pour la plupart, ne sont rien, quant à la valeur, serviront seulement à attester à mes amis que j'ai gardé fidèlement leur souvenir jusqu'au terme de ma vie, et que je désire qu'ils se souviennent de moi, et qu'ils prient pour moi après ma mort (1). » Le Pape lui-même et la Famille Royale de Savoie n'ont pas été oubliés, et rien de touchant comme les paroles par lesquelles le bon Archevêque les prie d'agréer un souvenir de sa part.

XI

Sa piété était à la hauteur de sa charité et de son zèle pour la gloire de Dieu. Ses divers ouvrages, ses *Lettres*

(1) Ces amicales paroles écrites à Gênes le 15 mai 1866 furent étendues le 5 septembre 1870 à toutes les notes testamentaires postérieures à la première date.

pastorales, sa correspondance particulière, ses discours, ses allocutions dans les églises, dans les monastères, dans les congrégations, dans les réunions particulières, et l'appui efficace qu'il donnait à tout ce qui tendait à l'inspirer et à le développer, en sont un solide monument, un éloquent témoignage.

La *Lettre pastorale* par laquelle, le 21 juin 1844, il annonçait à ses diocésains, et il établissait, à Pignerol, la *Confrérie du très saint et immaculé cœur de Marie pour la conversion des pécheurs*, est un chef d'œuvre, à mon avis, de tendre et solide piété. Elle formerait à elle seule un précieux manuel de véritable dévotion, dont ses *Discours sur le culte de Marie* du 5 août 1853, sur l'*Immaculée Conception* du 31 décembre 1855, et ses *Lettres pastorales* du 20 mars et 20 mai 1855 seraient un digne complément. Sa *Lettre pastorale* du 3 février 1860 sur le Saint-Sacrement est également admirable autant par la sublimité du sujet que par les magnifiques développements qu'elle donne aux principaux caractères qui distinguent cet adorable mystère, et par l'ardente dévotion qu'elle encourage envers Notre-Seigneur présent dans la Sainte Eucharistie. (1) Voyez aussi sa *Lettre pastorale* aux Religieuses, 24 septembre 1855.

Un grand nombre de zélateurs et de zélatrices de diverses pratiques de piété dont il appréciait la sagesse, ont obtenu de sa part les plus vifs encouragements. C'est à

(1) Ses *résolutions pratiques* prises à la suite d'une retraite et l'*horaire de la journée* qui les accompagne forment pour un prêtre une règle de vie capable de le conduire à la plus haute piété et à la vraie perfection sacerdotale.

ceux qu'il donna à M. le Chanoine Botto que les personnes pieuses doivent la société de la *Communion réparatrice* et la *dévotion au sacré-cœur de Jésus dans le mois de juin*, établie dans l'église de Notre-Dame-des-Vignes. Lui-même était heureux de s'associer à cette sainte dévotion en compagnie de pieuses et augustes Personnes, et il en remplissait fidèlement les devoirs. Uni à plusieurs autres vénérés Prélats, il consacrait, chaque année, le mois de décembre, par une pratique quotidienne, à l'immaculée conception de la Sainte Vierge.

Les premières et les dernières heures de chaque jour étaient invariablement consacrées à la prière, à la méditation et à quelque lecture de piété. Les Saintes Ecritures, et surtout le Nouveau-Testament, qui l'accompagnait toujours dans ses courses, l'*Imitation de Jésus-Christ*, les *Méditations latines* de Krousi *la Medulla asceseos* du P. Bellecius, les *OEuvres* de St-François de Sales étaient surtout ses livres favoris. Il célébrait la messe chaque jour, à moins qu'il n'en fût empêché par une indisposition, et dès que les forces ne lui permirent plus de la célébrer, il l'entendait dans son appartement, et recevait avec une grande piété la Sainte-Eucharistie. Si la piété a toujours eu une grande place dans ses journées, elle l'a eu beaucoup plus large depuis l'époque de sa démission. Il suivait, il est vrai, avec intérêt les grandes questions politiques, philosophiques et religieuses qui se débattaient dans le monde, mais sa préoccupation dominante était la piété et la préparation à la mort, et cette sainte préoccupation diminua son regret de n'avoir pu assister, à cause de ses infirmités, aux discussions du Con-

742

cile du Vatican. « Il avait coutume de dire dans l'intimité, que la coupe du calice des douleurs et des tribulations était plus copieux, là il sentait davantage le besoin et la douceur de la prière. Qu'il était beau de le voir célébrer les saints mystères, réciter l'office divin! Quel recueillement profond! quel saint tremblement! quelle foi ardente, quel amour pour Jésus! Ah! la grande et sainte âme de Mgr Charvaz avait pénétré toutes les mystérieuses voies de la vie intérieure (1).... »

XII

Les éminentes qualités et les rares vertus de l'illustre Prélat ne le mirent pas à l'abri d'un parti déloyal dont il connaissait, avant d'arriver à Gênes, l'existence, les faits et gestes, et qui avait des ramifications hors du diocèse. Voici en quels termes il en écrivait au Secrétaire d'État de Sa Sainteté, le Cardinal Antonelli, dès le 20 mai 1853 : « Les dispositions de cette population envers moi sont généralement bonnes, et semblent devenir de jour en jour meilleures. Le clergé se ressent encore de ses divisions en matière d'opinions politiques et religieuses. Sauf les têtes les plus exaltées de chaque parti, et surtout du parti qu'on appelle rétrograde ou réactionnaire qui fait de l'opposition, et qui invente chaque jour quelque nouveau grief contre mon administration, tout le reste se montre disposé à l'union et à la soumission. Ces exaltés du parti rétrograde

(1) *Éloge funèbre de Mgr...* par M. le chanoine Cressel-Mouchet, prononcé à Hautecour, le 22 octobre

abusent de l'influence qui leur reste encore auprès de quelques familles nobles de cette ville, et surtout auprès de quelques vieilles femmes dévotes auxquelles ils inspirent de la défiance contre ma personne et mon administration....

« Votre Eminence se fera une juste idée de l'esprit qui anime les chefs de ce parti, quand je lui dirai que ce sont les mêmes hommes qui attribuent aussi à Pie IX d'être en grande partie la cause des maux de l'Italie, et qui s'imaginent de me faire à moi-même une grande injure en m'appelant *un petit Pie IX*. Si V. E. juge à propos de donner connaissance à sa Sainteté de ces différentes choses, je la prie de mettre aussi à ses pieds l'hommage de ma profonde vénération et de ma soumission toute filiale. »

Le 30 décembre suivant, écrivant de nouveau à S. E. le Cardinal Antonelli, il s'exprime en ces termes : « ... Ici, j'ai lieu d'être satisfait des dispositions que me témoigne la masse de la population dans toutes les classes de la société. Il reste cependant quelques familles et quelques têtes des plus exaltées dans les extrêmes des partis qui ne partagent pas encore ces sentiments ; mais le nombre en est petit, et les autres se calment et reviennent à des sentiments d'union et de conciliation. Il n'y a plus aucune insulte au clergé dans les rues ; la mauvaise presse elle-même est beaucoup plus modérée dans ses attaques qui sont plus rares, et les églises ainsi que les sacrements sont fréquentés d'une manière édifiante... »

L'Archevêque avait obtenu d'un éminent personnage le nom de ceux qui faisaient de l'opposition. Chaque fois qu'il avait occasion de les rencontrer, il les traitait avec la

plus rare bienveillance, sans jamais leur laisser soupçonner qu'il connaissait leurs vrais sentiments envers lui. Il accorda même à plusieurs d'entre eux, quand l'occasion s'en présenta, des faveurs qu'ils étaient loin de mériter. C'est ainsi que se vengeait ce noble cœur, cette âme élevée et toute imprégnée de charité évangélique.

Le Roi qui savait apprécier le sacrifice que fit Mgr en acceptant l'Archevêché de Gênes, était informé de la méchante guerre qu'on lui faisait, et en était indigné. Aussi, dans une solennelle circonstance, voulut-il donner une grande leçon. Arrivé à Gênes, dans les premiers mois de 1854, il apprend par plusieurs personnes de considération qu'un ecclésiastique élevé en dignité et son aumônier ne se contente pas tenir des propos tout à fait inconvenants contre lui, mais qu'il est encore un des chefs de l'opposition que l'archevêque rencontre dans une portion du clergé de la ville. A l'instant, il lui fait notifier sa destitution. Le Roi en donna lui-même la nouvelle à l'Archevêque, en ajoutant « qu'il ne lui en avait pas parlé, à cause qu'il aurait intercédé peut-être auprès de lui en sa faveur. »

Cet acte d'autorité royale fut un coup terrible pour le parti de l'opposition, il ne l'anéantit pas cependant, il le rendit seulement plus réservé. La petite guerre contre le vénéré Pontife et ses collaborateurs se fit dès lors plus à la sourdine. Ne trouvant aucun appui à la Cour, ni auprès des Membres du Gouvernement du Roi, ce parti le chercha à Rome et l'y trouva; l'illustre Archevêque dont Pignerol avait, pendant quatorze ans, admiré et aimé la sage administration, cet archevêque qui plus d'une fois eut à sou-

tenir et à justifier auprès du Saint-Père quelques uns de ses collègues dans l'épiscopat, fut réduit à se justifier lui-même et à justifier ses collaborateurs de misérables calomnies. En mars 1854 et en avril 1855, il adressa au Pape deux longs mémoires sur les déloyales menées, sur les indignes calomnies de cette coterie (1).

Les obstacles que l'Archevêque rencontrait ainsi sur sa route ne l'étonnaient pas trop, car il les avait prévus. Il suivit constamment et sans s'émouvoir sa marche administrative, en toute sagesse, modération et fermeté. Il surmontait l'obstacle sans dévier, et, comme l'aigle des alpes, il planait au-dessus des tempêtes suscitées par les calomnies et les intrigues, calme, serein, toujours maître de lui-même, et le cœur plein de charité et de pardon.

Ce parti vécut dans les ténèbres, mais ne disparut pas. De temps à autre il donnait signe de vie. L'année 1866, où se produisit le *Consorzio nazionale*, qui obtint un assez grand nombre de souscriptions à Gênes, comme ailleurs, un des zélateurs de ce parti n'eut rien de plus empressé que d'annoncer au Saint-Père que l'Archevêque de Gênes avait souscrit pour une somme de *huit mille francs*. Le Pape en exprima sa surprise et même un peu d'indignation à un illustre ami de l'Archevêque qui n'eut pas de peine à démentir une telle calomnie. La somme dont on avait parlé au Pape n'était autre qu'une surtaxe appelée *Quota di concorso*, imposée par le gouvernement, genre d'imposition que tous les Évêques ont été forcés de payer sous

(1) Ces mémoires furent confiés à un illustre, et discret ami pour sa justification, en cas de surprise par la mort

746

peine de contrainte, et qui s'élevait, pour la part de Mgr, à huit mille francs, le Receveur l'ayant fait dater de cinq ans en arrière. Mgr s'était plaint à plusieurs personnes de cette surtaxe qui l'obligea à diminuer le nombre de ses serviteurs et à réduire de moitié ses aumônes aux bonnes œuvres. Le zélateur malveillant a présenté au Pape cette contribution forcée de la *quota di concorso* pour une contribution volontaire au *Consorzio nazionale*; ce qui n'avait rien de commun.

Ce nouveau trait de la part de l'opposition n'était pas fait assurément pour obliger et réjouir Mgr; mais il ne porta pas cependant le trouble dans son âme. Il rassura Sa Sainteté par des raisons qui ne laissèrent lieu à aucun doute, et qui lui méritèrent un bref de justification en date du 3 mai 1866.

La fermeté de l'Archevêque finit par paralyser à peu près entièrement l'action de ce parti. Je dois ajouter, au reste, que, les âmes droites qui avaient été trompées s'étant ralliées à Monseigneur, après l'avoir mieux connu, ce parti se réduisit à un petit noyau, ou à une fraction sans importance, comme il s'en trouve à peu près partout, et dont il ne s'était d'ailleurs jamais bien préoccupé, ni trop inquiété (1).

XIII

L'attachement, la fidélité, le dévouement des Savoisiens pour la Famille Royale de Savoie sont un fait histo-

(1) *Circulaire au clergé et aux fidèles du diocèse*, 25 août 1860

rique incontestable ; mais peu de personnes professèrent ces sentiments au degré de Monseigneur. Sur les genoux de sa bonne mère, il apprit de bonne heure à aimer et presque à vénérer « nos bons Rois. » Plus tard, professeur au Collége de Moûtiers, par excès pour ainsi dire de zèle pour le Roi, il faillit se compromettre assez gravement. C'était l'époque de la retraite des Français et de l'entrée en Tarentaise des troupes Royales, au moment de la restauration.

Son attachement devint plus profond et plus raisonné dès que, nommé Précepteur des Princes de Savoie, il eut l'honneur de connaître de plus près la Royale Famille, et d'en admirer les rares vertus. On ne peut lire sans une vive et douce émotion ce que le cœur dictait à sa plume dans ses correspondances avec l'Auguste Famille. Ses *Lettres pastorales*, ses *Circulaires* à l'occasion de la mort de plusieurs de ses membres, et divers discours prononcés en des circonstances particulières sont un témoignage public de ses sentiments.

La Cour savait l'apprécier et avait de l'affection pour lui. Elle l'appelait avec plaisir et de préférence dans quelques circonstances particulières. En 1853, la pieuse Reine Marie-Adélaïde l'invita à préparer par quelques jours d'exercices religieux le Prince Humbert et la Princesse Marie-Clotilde à la première communion et à la confirmation. Le 11 juin, heureux des saintes dispositions des augustes Enfants, il leur administra ces grands sacrements en présence de toute la Cour dans la chapelle du château de Stupinis, où le 12 avril 1842, il avait assisté au mariage du Roi Victor-Emmanuel, alors duc de Savoie.

Ce fut lui qui conféra le baptême, le 6 février 1854, au Prince Thomas, Fils de l'illustre et valeureux duc de Gênes, puis à une autre Prince en janvier 1855, et, l'an dernier, au duc de la Pouille, premier-né de S. A. R. la duchesse d'Aoste. — En 1855, il assista aux émouvantes funérailles de la pieuse et sainte Reine Marie-Adélaïde, et en prononça l'*Oraison funèbre*, le 3 mars, dans l'église métropolitaine de Turin. Le 24 février 1866, sur l'invitation du Conseil municipal de Gênes, il fit dans la métropole de cette ville l'*Oraison funèbre* de S. A. R. le Prince Odon, duc de Monferrat.

Le Roi honora encore son ancien précepteur, en l'appelant à bénir dans la chapelle du palais royal de Turin, le 27 septembre 1862, le mariage de S. A. R. la princesse Marie-Pie de Savoie avec S. M. Louis I, roi de Portugal. Le discours qu'il prononça en cette heureuse circonstance fut vivement goûté et applaudi par l'auguste assemblée. Voici en quels magnifiques termes il parle de la Princesse, de la Royale Famille et de l'auguste Epoux. « Fille d'un Père dont la bonté et la générosité de cœur ne sont égalées que par sa valeur et son brillant courage sur les champs de bataille, digne Fille d'une Mère, dont le souvenir aussi plein de charme que de regrets, sera à jamais en bénédiction dans ce pays, Petite Fille d'une Reine qui était aussi un modèle des plus rares vertus, sœur d'une Princesse qui fait le charme et l'édification de la Cour qui a le bonheur de la posséder, vous marcherez sur ces nobles traces, vous reproduirez les vertus de ces augustes Parentes, vous soutiendrez, vous accroîtrez même la réputation de toutes ces illustres Princesses de la Maison de

Savoie qui ont fait constamment jusqu'à ce jour l'ornement des trônes ou celui des cours où elles ont été appelées. Vous ferez revivre chez la noble nation portugaise et au sein de l'illustre Maison de Bragance le souvenir et les vertus des Mathilde et des Marie-Isabelle de Savoie qui vous y ont précédée. Vous y serez, comme elles, l'ange de la paix et de la miséricorde. Votre auguste Epoux, à qui il n'a encore manqué que le temps, pour déployer tout ce qu'il y a en lui de talents et de vertus pour faire le bonheur de son peuple, mais dont les nobles qualités du cœur vous sont déjà connues par l'amour que lui portent ses sujets et par la joie que leur cause son alliance avec une princesse d'une des plus anciennes Dynasties de l'Europe, votre auguste Epoux, dis-je, heureux de faire asseoir sur son trône une Reine dont les grâces sont le moindre mérite, mettra son bonheur à assurer le vôtre, et il suffira de vous montrer, pour gagner vous-même le cœur de ses sujets. »

En cette mémorable circonstance, S. M. le Roi, en présence de toute la Cour et des Grands de l'Etat, donna à Monseigneur le collier de l'*Ordre suprême de l'Annonciade*, avec une bonté de manières véritablement Royale et une amabilité d'expression qui l'émurent profondément. Sa surprise, je dirai plus, sa confusion dans son humilité furent égales à la dignité qu'il reçut et qui est la plus élevée des Etats, car elle donne le titre de *Cousin du Roi*. Dans cette même occasion, S. M. le Roi de Portugal honora aussi l'Archevêque par un présent véritablement Royal et par la Grand'Croix et le Grand-Cordon de l'*Ordre du Christ*.

750

Des raisons de santé empêchèrent Monseigneur d'assister à Turin, au mariage du Prince héréditaire avec la Princesse Marguerite de Savoie, en 1868; mais il l'annonça au diocèse par une *Lettre* du 28 avril où il fait un éloge bien mérité des augustes Epoux. Dans cette nouvelle et solennelle circonstance, le Roi lui conféra le Grand-Cordon et la Grand'Croix de la *Couronne d'Italie*.

La faveur et la bienveillance dont Monseigneur était honoré à la Cour lui permirent, en bien des circonstances, de faire arriver dans les hautes sphères du gouvernement, de sages et fermes observations en faveur de la religion et de l'Eglise. Le véritable bien de la société et de l'Eglise a toujours été l'unique but de toutes ses vues, de toutes ses démarches, de tous ses efforts. La démission de son siége de Pignerol, ses recours, ses protestations contre diverses lois ou projets de loi contraires à l'Eglise en sont un éclatant témoignage. Ses *Oraisons funèbres*, non moins que ses correspondances, nous apprennent avec quelle force, quelle dignité et quelle grâce en même temps il parlait aux grands et aux puissants du monde le langage de la vertu et de vérité.

XIV.

Les idées du savant prélat en fait de principes politiques étaient d'une rare mesure et d'une sagesse peu commune. A une grande hauteur et justesse de vues il joignait un remarquable esprit de réserve, de prudence et de modération. Ennemi des partis extrêmes, il chercheait en tout les voies de conciliation, en restant constamment sur le terrain de la justice et de la vérité.

L'élément religieux étant le seul remède efficace aux maux qui travaillent le monde, son but suprême était d'en imprégner la société, et de lui en inculquer l'absolue nécessité pour le vrai bonheur de tous ses membres « Assez de choses, dans ce monde, dit-il, fatiguent le cœur de l'homme par leurs déceptions et leur instabilité ; la religion seule est exempte de ces pénibles retours et de ces tristes vicissitudes. Elle seule se montre toujours et partout éminemment conforme à nos véritables intérêts ; enfin elle seule est stable au milieu de ce monde qui passe *Christus heri et hodie et ipse in sæcula*. Soyez-lui donc à jamais fidèles, et faites en exactement la règle de vos pensées et de vos actions

« La forme des institutions civiles et politiques peut sans aucun doute contribuer beaucoup au repos et à la prospérité de la société, et il est même incontestable que plus ces formes sont adaptées aux véritables besoins des temps et des lieux, plus aussi elles influent efficacement sur la maintien de l'ordre, de la justice, sur la félicité des nations. Vous vous tromperiez néanmoins, et vous vous tromperiez grossièrement, si vous attendiez exclusivement votre bonheur temporel de telle ou telle forme de gouvernement. Un peuple peut être agité, mécontent, en proie aux troubles et aux factions dans quelque régime, sous quelque forme d'institutions que ce soit, toutes, quant à leur application, dépendant des hommes, c'est-à-dire de créatures toujours imparfaites, souvent vicieuses Voyez la France · est-ce la liberté qui lui faisait défaut depuis nombre d'années? Que penseriez-vous cependant de sa prospérité, si

752

vous en jugiez d'après ses changements de dynasties et de constitutions ? Voyez l'Espagne, voyez l'Angleterre, sans parler de bien d'autres nations. La guerre civile, les émeutes, les déchirements des partis ont-ils cessé de bouleverser la péninsule Ibérique au sein même des institutions les plus libres ? La misère et l'oppression qu'elle traîne à sa suite cessent-elles de peser sur l'immense majorité du peuple de la grande Bretagne, bien que celle-ci se vante de nous offrir le modèle des chartes et des constitutions? Nous le dirons donc avec une profonde conviction : rien ne peut remplacer l'absence de l'élément religieux dans la société; rien même ne peut suppléer à son insuffisance là où il se trouve peu développé ou paralysé dans son action. Il y a plus : nous ajouterons encore que, à mesure que les institutions politiques se réforment dans le sens de la liberté, chaque homme doit travailler plus sérieusement à se réformer lui même, et à assujettir à la direction de la loi intérieure ce qui échappe au contrôle de la loi extérieure. Oui, plus le domaine de la liberté s'étend, plus aussi l'individu doit tenir en frein ses passions, plus il doit s'efforcer de devenir juste, bienveillant envers ses semblables, soumis aux lois de son pays, dévoué aux intérêts de sa patrie. Hors de ces conditions, le champ de la liberté ne serait plus qu'une sorte d'arène où tous les intérêts se trouveraient en lutte et les passions en bataille, hors de là il n'y aurait plus de place pour la bienveillance et la charité dans une société où chacun prétendrait user rigoureusement de ses droits; et cependant, sans bienveillance, sans charité et par conséquent sans union, la civilisation elle-même ne serait plus qu'un vain nom. N'oublions donc

jamais que le règne de la liberté réclame le règne de la religion qui la modère et la sanctifie, et que l'une ne serait que licence et désordre sans l'autre. Souvenez-vous que sans la religion l'on n'aura jamais qu'une froide civilité au lieu de la véritable civilisation, qu'il n'y aura de progrès que dans la matière, mais que les cœurs demeureront étrangers les uns aux autres, et qu'un vif et froid égoïsme régnera partout.

« De telles idées, ou, pour mieux dire, de telles doctrines n'obtiendront peut-être pas l'approbation de quelques hommes de nos jours ; mais si nous ne rencontrons pas leur goût, nous sommes du moins persuadé de servir leurs véritables intérêts. Les illusions sont toujours funestes, tôt ou tard elles portent leurs fruits, et mieux vaut les prévenir en consultant la sagesse et l'expérience que d'en devenir les tristes jouets ou les misérables victimes. Nous nous sommes d'ailleurs assez hautement prononcé en faveur des réformes et des améliorations du jour pour que, en inculquant la nécessité de l'union de la religion et de la liberté, notre langage ne puisse raisonnablement paraître suspect à qui que ce soit (1). »

Mgr passait avec raison pour un habile négociateur, autant dans les affaires politiques que dans les religieuses. Aussi le Pape, pendant qu'il se trouvait à Gaëte, comme après son retour à Rome, eut-il recours à ses lumières, en l'appelant auprès de lui, pour des négociations d'une haute

(1) *Lettre pastorale* au diocèse de Pignerol, datée de Rome, 6 mai 1848. — *L'Allocution* prononcée au *Congrès agricole* de Pignerol, le 10 août 1844 sur le même sujet, n'est pas moins remarquable que cette *Lettre pastorale*.

importance. Plusieurs des plus illustres Ministres du roi, dans de graves moments et sur des questions très-importantes, voulurent avoir son avis et admirèrent, sans toujours y adhérer, son esprit de sagesse, de perspicacité et une profonde connaissance des hommes et des choses. Un des plus illustres hommes d'Etat du royaume qui avait de la déférence pour ses conseils, s'arrêta, sur ses observations, devant des mesures contraires à l'équité et à une sage politique envers l'Eglise.

En politique Monseigneur a constamment désapprouvé et blâmé le fatal système d'abstention, au moment des élections soit pour la commune, soit pour la province et le Parlement. C'est à ce système qu'un savant publiciste catholique appelle désastreux et antichrétien, qu'il attribuait toutes les lois contraires à l'Eglise adoptées par les Chambres, et dernièrement encore la sacrilége invasion de Rome. Il publia, en diverses circonstances, sur les élections politiques, des circulaires pour engager, autant qu'il dépendait de lui, ses diocésains à se rendre à la votation (1).

XV.

Formé à l'école de l'illustre Mgr Bigex, archevêque de Chambéry et de ses Vicaires généraux qui eurent tous l'honneur, pour leur vertus et leurs connaissances, d'être promus à la dignité épiscopale, Monseigneur possédait à un rare degré la science de l'administration d'un diocèse. La

(1) V. Les Circulaires du 3 novembre 1857, 15 février 1867.

sagesse, la modération, le zèle et l'impartialité rigoureuse dont il avait fait preuve à Pignerol, l'accompagnèrent à Gênes et y brillèrent d'un nouvel éclat. Il avait l'habitude de traiter lui-même avec une grande facilité le détail de l'administration diocésaine. Dès qu'il avait lu son courrier, il distribuait le travail à ses pro-vicaires et à ses secrétaires, se réservant toujours les choses les plus délicates et les plus graves. Pour que sa pensée fût parfaitement rendue, il en dictait les expressions précises. Aucune question administrative ne se décidait, aucune mesure ne se prenait par ses collaborateurs, à moins qu'il ne fût absent du diocèse, sans qu'ils eussent préalablement obtenu son jugement définitif. Ainsi, son Vicaire général et ses pro-vicaires n'étaient guère pour lui que des secrétaires généraux, chargés d'exécuter ses ordres, ses décisions, jour par jour, avec la recommandation d'une prompte expédition.

Une personne quelconque, un prêtre, un curé avaient-ils quelque cas difficile à résoudre? En peu de mots, sans hésitation, avec une assurance et une clarté parfaites, il en donnait la solution et tranquillisait la conscience. Ses sages décisions étaient comme autant d'oracles.

Il n'y avait point acception de personnes auprès de lui. Tous, petits et grands, pouvaient l'approcher dans les heures de réception ; et envers tous il se montrait d'une bonté et d'une affabilité très-rares. Avait-il un reproche à faire à quelque personne qui l'avait mérité, ou un avis un peu grave à donner? il y mettait tant de douceur, de bonnes manières et de dignité en même temps, que ceux qui le recevaient s'en trouvaient tendrement émus et satis-

faits, et sortaient d'auprès de lui bien décidés à en faire leur profit, et à contenter leur bon Archevêque. C'est ainsi qu'il s'attachait les cœurs de tous ceux qui l'approchaient. On aurait dit qu'une grâce toute particulière accompagnait chacune de ses paroles, chacun de ses actes.

Le savant prélat consacrait à l'étude et à la lecture tous les moments de liberté que lui laissaient les affaires. Toute sa vie, il eut l'heureuse habitude de se procurer, sans retard, la plupart des meilleurs ouvrages qui se publiaient, et il les lisait avec une attention sérieuse et les jugeait avec une rare sagacité. Fatigué par de longues heures de travail, il aimait à se délasser quelques moments dans un jardin, ou par une courte promenade dans la campagne. Était-il en ville? il fallait presque lui faire violence pour l'engager à prendre quelque distraction, et, dans les dernières années, c'est à peine si on pouvait l'obtenir une ou deux fois le mois. Aux fatigues du travail intellectuel de la journée venaient se joindre encore celles du travail de la nuit. Dormant très-peu, son esprit était toujours tellement occupé de ses profondes études, qu'il lui était devenu presque impossible d'interrompre par une distraction le fil de ses idées. Aussi trouvait-il ses nuits plus laborieuses encore que ses journées.

Il avait en horreur la paresse et la perte du temps chez qui que ce fût, mais surtout chez ses secrétaires qu'il aimait à trouver toujours occupés. Il ne cessait de répéter la recommandation d'utiliser son temps et de ne pas le gaspiller. L'ordre, l'exactitude, la ponctualité étaient tellement dans sa nature, qu'il aimait à les rencontrer partout, et spécialement dans sa maison.

Il étudiait attentivement le caractère du temps, ses préoccupations, ses vues, ses tendances, ses progrès, ses vertus, ses défauts et ses erreurs. Il suivait admirablement dans ses diverses voies la marche de l'esprit humain. Aussi tous ses écrits, tous ses discours ont un à-propos admirable, et répondent toujours à un besoin présent. La collection de ses discours, de ses mandements et de ses circulaires soit à Pignerol, soit à Gênes, offre ainsi un grand intérêt. Chaque erreur, chaque vice du moment y trouve sa condamnation.

La seule ambition de Mgr était de remplir le mieux qu'il pouvait ses devoirs envers Dieu, envers l'Eglise et l'Etat. Plein d'humilité, non-seulement il ne recherchait jamais les honneurs, mais, lorsqu'ils venaient le chercher lui-même, il était heureux, s'il pouvait les décliner et les reporter sur quelqu'un de ses illustres amis qui les méritaient.

Les convenances qu'il savait si bien observer, l'obligeaient, dans des circonstances particulières, à porter ses décorations. Il en mettait par humilité le moins qu'il pouvait, sans manquer à l'étiquette, et, en traversant les rues, il avait soin de les cacher à la curiosité du public. Une fois à force d'instances, il consentit à les porter toutes, ce fut le jour de l'arrivée à Gênes de LL. AA. RR. le Prince Humbert et la Princesse Marguerite après leur mariage. Ayant dû forcément retourner à pied du Palais Royal à l'archevêché, par l'impossibilité de faire arriver sa voiture, il était tellement éblouissant de ses décorations qu'il eût peine à se dégager de la foule qui l'arrêtait pour l'admirer et baiser son anneau, en disant : *Che bell'Arcivescovo!*

Une dernière fois, et à son insu, il les porta toutes, y compris la médaille d'or reçue l'an dernier comme un adieu du roi, et ce fut sur son cercueil. « En voyant passer ce cercueil, observait l'*Union Savoisienne*, couvert de toutes les décorations dont avait été honoré ce grand Prélat, et qui contrastaient si puissamment avec sa simplicité, sa modestie et sa bonté incomparables, on ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration toujours plus vive et plus sympathique (1). »

Ame bonne, grande, généreuse, il aimait à obliger, quand il le pouvait par lui-même, ou par une recommandation, s'il entrevoyait quelque espoir de succès. Les personnes abattues, affligées trouvaient toujours en lui tendre compassion, encouragements et bons conseils. Ses *Lettres* de condoléance, de direction, de congratulation montrent un rare trésor de vertus dans son cœur. Dans ses louanges il avait une mesure charmante qui écartait l'exagération, et éloignait tout péril de vanité dans celui qui les recevait. Il trouvait dans son bon cœur une bonne grâce pour tous, et une agréable parole qui consolait et animait au bien. Il possédait à un haut degré le sens des convenances. Il savait se faire petit avec les petits, se mettant à leur portée, les accueillant avec un aimable sourire, les écoutant avec patience et charité.

Ses goûts étaient simples et modestes. Il tenait fort à la propreté en tout, mais il rejetait l'élégance en ce qui touchait sa personne. La vanité n'a jamais terni la belle simplicité de son âme. Il traitait ses serviteurs avec bonté et

(1) V. n° 60, 29 octobre 1870.

charité. En retour il exigeait l'exactitude dans leur service, et la moralité dans leur conduite. Si, par des traits fréquemment répétés de coupable négligence ou d'indocilité, ils ne répondaient pas à son attente, il savait se passer de leurs services, en les remplaçant par d'autres.

La bonté et le charme de son caractère, qui lui donnaient un attrait particulier, n'étaient pas un pur don de la nature. Il naquit avec un caractère pétillant, vif, gai. A l'exemple de François de Sales, son saint de prédilection, avec des efforts persévérants, il arriva à le rendre un modèle de calme et de douceur. Sa bonté et sa douceur ne furent jamais de la faiblesse. Doux et bon, il savait être ferme quand les circonstances l'exigeaient. Il se trouva, un petit nombre de fois, en face de prêtres, de religieux apostats de leur ordre, il devint alors, je puis le dire, sublime d'énergie et de majesté. La sereine gravité de ses paroles, l'éclair d'une sainte colère qui brillait dans ses yeux, en imposant à ces cœurs pervers et endurcis, et, s'il n'obtint pas toujours une conversion entière, il paralysa du moins la mauvaise influence qu'ils exerçaient. Il avait, au reste, une adresse admirable pour tempérer par la bienveillance et la bonté la gravité et la force des paroles que la nature des vices et des désordres exigeait. Il savait d'ailleurs être toujours maître de lui-même et mettre une juste mesure dans ses paroles.

Il avait une très-grande délicatesse de conscience. Il craignait, dans son état maladif, malgré ses travaux et ses soins, de rester au-dessous de ses devoirs. Le lourd poids de la responsabilité d'un grand diocèse, quand des motifs de santé sont un obstacle à un travail sérieux et habituel,

comme il l'entendait, jetait une profonde anxiété dans son âme.

XVI

En 1860, deux courses de visites pastorales dans les montagnes des Apennins, par un temps exceptionnellement mauvais, ajoutèrent de nouvelles infirmités aux anciennes, et l'engagèrent à prier le Pape, après en avoir prévenu le Roi, de le décharger de l'administration de son diocèse. A cette nouvelle, nombre de fidèles de toutes les classes et presque l'unanimité du clergé lui adressèrent les lettres les plus touchantes pour l'engager à rester à la tête du diocèse (1), et supplièrent en même temps le Souverain Pontife de ne pas accéder à sa demande. Mgr se soumit entièrement aux désirs que le Pape lui exprima, et il continua à gouverner le diocèse avec le même zèle et la même activité que par le passé. Sa santé dès lors, sans gagner beaucoup, s'améliorait pourtant assez sensiblement, chaque année, pendant les deux mois qu'il allait passer en Tarentaise, sa patrie. L'hiver de 1868 accrut ses infirmités. Le Pape ayant appris que Monseigneur avait quelque intention de renouveler ses instances de retraite, dans le but de le soulager dans sa charge et ses fonctions épiscopales, eut la pensée de lui proposer un Auxiliaire dans la personne de M. le chanoine Magnasco qu'il nomma évêque de Bolina *in partibus*. Cette combinaison aurait laissé plus de repos à

(1) Voyez la *Lettre de réponse* à ces adresses, datée du Mont-Saint-Michel, 25 août 1860.

l'Archevêque et un peu moins de responsabilité. Mais de misérables manœuvres de parti, de pitoyables indiscrétions de quelque vaniteuse et intrigante nullité la firent entièrement échouer.

L'année suivante, les infirmités de l'Archevêque firent de nouveaux progrès. Il sentit qu'il avait besoin d'un repos prolongé et de soins particuliers qu'il regardait comme incompatibles avec l'administration du diocèse, sans trop se décharger sur ses collaborateurs. Il se décida alors à renouveler sa demande au Pape et au Roi, en l'appuyant sur de graves raisons de santé. Pénétré de ces raisons, le Souverain Pontife consentit alors, bien que avec regret, à accepter sa démission, et lui en fit donner part par son Eminence le Cardinal Antonelli. La lettre fut remise à Mgr, le 7 août, et, le même jour, il s'empressa de communiquer au Chapitre métropolitain la décision Pontificale, et de l'inviter à pourvoir, suivant les lois canoniques, au gouvernement spirituel du diocèse.

La nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue de l'acceptation de la démission du vénéré Prélat affligea profondément la ville de Gênes et le diocèse entier. Des adresses de condoléance sans nombre lui arrivèrent de la part du clergé, de l'illustre Junte municipale de Gênes et des familles les plus recommandables. Toutes ces adresses étaient conçues en des termes tellement tendres et émouvants, que Mgr avoua, après les avoir lues, que si tout n'avait pas été terminé, il n'aurait plus eu le courage de quitter son diocèse et qu'il serait mort à l'œuvre. Celle de la Municipalité entre autres est le plus bel éloge que puisse mériter un prélat. Elle honore autant les illustres membres

qui l'ont signée, que celui qui en a été l'objet. Le Chapitre Métropolitain délégua, après l'élection du Vicaire capitulaire dans la personne de Mgr Magnasco, deux de ses membres, MM. les chanoines Graffagni, sous-doyen, et Costa, pour aller exprimer au vénéré et si regrettable Pasteur, ses sentiments de condoléance et ceux de tout le diocèse (1).

Le repos, l'air natal, les eaux thermales de Brides-les-Bains qui avaient toujours été par le passé si salutaires à la santé de Monseigneur, ne produisirent plus en cette année une amélioration un peu satisfaisante. Il consulta d'habiles médecins qui ne constatèrent dans les organes essentiels aucune lésion grave, mais seulement une grande atonie. Ils le soumirent à un régime fortifiant, et lui conseillèrent surtout de quitter l'âpre climat de sa maison de campagne pendant l'hiver, et d'aller attendre le retour de la belle saison à la douce température de Hyères. L'hiver exceptionnellement long et pluvieux qu'il y trouva, empêcha le bénéfice qu'il espérait du climat. Par un beau soleil de printemps, dans les premiers jours de mars, il quitta Hyères et rentra chez lui, après un court séjour à Marseille et à Chambéry. Mais l'hiver l'y attendait encore, et sa santé s'en ressentit assez fortement. Les grandes chaleurs qui succédèrent au froid, amoindrirent le peu de forces qui lui restait, et dont il mesurait pour ainsi dire de jour en jour le degré de déperdition.

Les bonnes apparences que présentait sa physionomie, malgré quelques variations, dans les mois de juillet et

(1) Voyez dans le *Courrier des Alpes*, 2 septembre 1869, la relation intéressante de la visite des deux Délégués à Mgr Charvaz.

d'août, trompaient ses amis et les personnes de sa maison. « Vous avez beau dire, nous répétait il assez souvent, que je vais bien, je sens moi-même que les forces déclinent et que la vie m'échappe, » puis il avait l'air cependant de vouloir nous rassurer ; mais il voyait la mort qui arrivait, et s'y préparait constamment par la prière, la méditation et des lectures pieuses.

Les premiers jours de septembre, il se sentit plus mal que de coutume, et, le 5, il crut très-prochaine sa dernière heure Il demanda à recevoir, le lendemain, le saint Viatique, qui lui fut administré par Mgr Gros, évêque de Tarentaise, accompagné de son Chapitre et du clergé de la ville An bonheur d'avoir reçu Notre Seigneur dans les sentiments de la foi la plus vive, il unit, le lendemain, la consolation d'apprendre que le saint Père lui envoyait la bénédiction papale *in articulo mortis*.

Le même jour, une légère amélioration s'annonça et fit renaître l'espoir de le conserver. Elle continua jusqu'au 9, où parut une nouvelle crise, qui lui fit désirer, par prudence, de recevoir l'extrême-onction. Elle lui fut administrée, le lendemain matin, après la messe, par son ancien ami, M. le Chanoine Martinet, assisté des Chanoines Collomb et Jorioz, son secrétaire Une nouvelle amélioration qu'il attribuait à la grâce du Sacrement et aux ferventes et nombreuses prières faites à Gênes et dans tout le diocèse dès qu'on apprit la gravité de son état, commença à se produire le même jour, et, par de belles et chaudes journées, persévéra jusqu'au 10 octobre. En ce jour, le temps pluvieux et froid qui régnait depuis vingt-quatre heures réveilla l'asthme et la suffocation qui avaient

disparu, et porta sur les poumons des affections rhumatismales.

Tous les soins, tous les dérivatifs conseillés par le médecin ne firent que prolonger de quelques jours la vie du vénéré malade ; mais ne purent arrêter la marche opiniâtre de l'inexorable maladie. Chaque jour cependant, il continuait à se lever pendant quelques heures, et à recevoir la visite de quelque ami intime, bien qu'il éprouvât une grande fatigue à causer. Les nuits surtout étaient très-mauvaises par suite des fréquents accès de suffocation. Celle du 17 au 18 donna les plus vives inquiétudes. Le matin vers les sept heures, il entendit la sainte messe, selon son habitude de tous les jours, avec une angélique piété, mais éprouvant, comme le jour précédent, une grande difficulté à avaler les aliments, il eut le regret de ne pouvoir faire la sainte communion, comme il le désirait. Celle du dimanche, qui a tant ému toute sa maison, fut la dernière qu'il eut la consolation de recevoir.

Son état, dans la matinée du mardi 18, s'était fait très-grave ; mais rien n'indiquait néanmoins que la journée dût être la dernière de sa vie. Vers les trois heures de l'après-midi, la suffocation devint effrayante. La physionomie changea, devint blême et terreuse. La voix allait s'éteignant. A ces désolants symptômes M. le chanoine Collomb et moi, à genou, à côté de son lit, nous commençâmes les prières de la recommandation de l'âme. Arrivèrent ensuite M. le chanoine Martinet et le docteur Laissus qui s'unirent à nous. Quatre heures venaient de sonner. « Monseigneur, lui dis-je, daignez encore me bénir,

ainsi que les amis présents et les personnes de votre maison ; » et il nous bénit tous avec effusion de cœur. Fortifié par cette dernière bénédiction, j'ajoutai : « Bénissez aussi, Monseigneur, vos bons et chers Génois de la ville et du diocèse qui ont tant prié pour vous. » Il leva les mains et les yeux vers le ciel, pria et bénit. Il fit ensuite un suprême effort pour me dire quelque chose en faveur de ses anciens diocésains, mais la parole mourut sur ses lèvres, et il me témoigna par un geste son regret de ne pouvoir plus parler. Les prières si ferventes et générales qui s'étaient faites à Gênes pour lui l'ayant profondément touché, il voulait sans doute me charger, comme il me l'avait ordonné dans mes correspondances au sujet de sa maladie, de leur exprimer, dans l'occasion, ses remercîments et sa dernière bénédiction.

Son agonie fut longue et douloureuse, mais supportée avec la plus pieuse, la plus forte et sainte résignation. C'était l'agonie du juste, l'agonie du bon Pasteur qui apprend à mourir à ses chers et fidèles serviteurs. Vers sept heures, il reçut avec bonheur de M. le chanoine Martinet une dernière absolution et l'application de l'indulgence plénière *in articulo mortis*.

Tous les soins, toutes les attentions du médecin et de la famille ne purent arriver à calmer ses souffrances. Vers les neufs heures pourtant, il sembla qu'il y eût un quart d'heure de trêve ; puis la suffocation revint plus terrible, et à 10 heures et quart, un soupir plus fort que les autres nous annonça que sa belle âme s'était envolée dans le sein de Dieu !

Le cœur brisé de douleur, nous récitâmes à genou les dernières prières de l'Eglise et le *De Profundis*

Monseigneur conserva sa connaissance jusqu'à dix minutes avant de mourir, élevant souvent les yeux vers le ciel, où se portaient son esprit et son cœur. Il aimait à baiser avec amour et fréquemment le saint crucifix, et à recevoir sur son front vénéré le signe de la croix tracé avec de l'eau bénite. Ses derniers mois et ses derniers jours surtout ont été une prière continuelle. Entre autres pieuses aspirations et prières, les trois derniers jours, il répétait souvent ces paroles qui reflètent toute sa vie et expriment l'admirable droiture de son âme. *Domine, omnes vias iniquas semper odio habui : Seigneur, j'ai toujours eu en horreur toutes les voies injustes !*

Après les premiers soins funèbres prescrits par le *Cérémonial des évêques*, Mgr fut revêtu de ses ornements pontificaux et placé sur un lit de parade dans son appartement. Sa physionomie que les souffrances avaient altérée, reprit subitement après la mort sa forme douce, sereine et majestueuse. Vous eussiez dit que le vénéré Pontife n'était qu'endormi. Sa dépouille mortelle resta exposée les mercredi, jeudi et vendredi suivants. Le vent, la pluie, la neige qui ne cessèrent durant ces trois jours, n'empêchèrent pas un grand nombre de personnes de venir contempler ses traits et prier pour le repos de son âme. Le Chapitre de Moûtiers vint réciter l'office des morts dans l'appartement. Mgr Magnin, évêque d'Annecy, accourut pour la sépulture de son ancien ami, vint avec Mgr de Tarentaise, malgré le mauvais temps, témoigner par sa présence et ses prières, l'estime et l'affectueuse vénération

qu'il avait pour lui. Les bonnes Sœurs de St-Joseph, les élèves du Séminaire et les Missionnaires diocésains voulurent avoir l'honneur de passer les nuits en prière auprès du cercueil.

Le lendemain samedi, 22 octobre, dès les sept heures et demie du matin, les autorités et les notabilités, les amis et un grand nombre d'autres personnes de toutes les classes se trouvèrent à la campagne des Cordeliers. A huit heures, arrivèrent processionnellement MMgrs les Evêques d'Annecy et de Tarentaise, précédés du Chapitre, d'un nombreux clergé, des élèves du Séminaire, des membres des communautés religieuses, des confréries et des pauvres. Mgr l'évêque d'Annecy ayant fait les prières de la levée du corps, le cortége funèbre se rendit à la cathédrale après avoir parcouru la rue du Séminaire, le Pré-commun et la grand'rue. Le cercueil couvert des insignes épiscopaux et de toutes les décorations de l'illustre Prélat était porté alternativement par des élèves du Grand-Séminaire. Les coins du poêle étaient tenus par M. le Sous-Préfet, M. le Maire, M. le Président du Tribunal et M. le Procureur de la République. Le deuil était conduit par le chanoine Jorioz et le chanoine Collomb, supérieur du Grand-Séminaire. Suivaient trois serviteurs portant la grande livrée du défunt. Venaient ensuite M. le chanoine Martinet, ami particulier de Son Excellence et M. le chanoine Croset-Mouchet de Pignerol. Les fonctionnaires de diverses administrations, les notabilités, les amis et une foule nombreuse marchaient ensuite, tous avec des flambeaux à la main.

364

Mgr Gros célébra la messe pontificalement, et Mgr Magnin officia aux absoutes, dont les quatre premières furent faites par Mgr Gros, M. le chanoine Poncet d'Annecy, M. l'Archidiacre Bérard et M. le chanoine Alliaudi. Il était bientôt onze heures, quand, le service fini, le même cortège accompagna le corps de l'illustre et vénérable défunt jusqu'à la rampe de Hautecour. Là, les deux Evêques récitèrent les dernières prières, et le corps fut remis aux confréries de sa paroisse natale.

Chargés de ce précieux fardeau, ses compatriotes gagnèrent, après deux heures de marche, l'église paroissiale. Un nombreux clergé de Moûtiers et des environs avait suivi le convoi, chantant alternativement avec les confrères du St-Sacrement le *Miserere* et le *De Profundis*. M. le Curé de la paroisse célébra le St-sacrifice, après lequel M. le chanoine Croset-Mouchet adressa aux paroissiens émus quelques paroles admirablement inspirées par la circonstance, et fit un bel éloge de l'excellentissime défunt. Enfin, après une dernière absoute, le corps fut inhumé dans la nef gauche de l'église, devant l'autel dédié à St-André, lieu qu'il avait choisi pour sa sépulture.

Il repose ainsi au milieu de ses chers compatriotes dans cette église qui fut, dans son enfance, témoin de sa tendre piété, et plus tard de son zèle et de son éloquence, qui lui rappelait de si doux souvenirs, qu'il embellit par ses dons, et non loin de la monumentale chapelle qu'il fit bâtir dans son village. (1)

(1) V. L'Echo des Alpes, n° 42, 30 octobre

« C'en est donc fait, puis-je m'écrier ici, ô pieux et illustre Prélat, en vous appliquant les paroles que vous adressâtes si justement vous-même à une auguste et sainte Reine ! Nous vous avons perdu, et vous nous avez quittés pour toujours ! Ils sont à jamais fermés ces yeux qui jetaient des regards si plein de tendresse et de douceur sur tout ce qui vous environnait ; elles sont à jamais immobiles et décolorées ces lèvres dont le gracieux sourire enchantait quiconque vous approchait ; elle est glacée cette langue qui trouvait des paroles si bonnes, si suaves pour les cœurs affligés qui recouraient à vous ; il ne bat plus ce cœur, foyer de charité toujours ardente, toujours pure, sanctuaire de vertus si rares et si touchantes ! Oui, tout cela a disparu, tout cela nous a été ravi ! Mais votre nom nous restera. Ce sera un grand et beau nom parmi nous, un nom à jamais vénéré et chéri. Nous prierons pour vous, puisque c'est le seul témoignage que nous puissions encore vous donner de notre reconnaissance et de notre amour ; mais nous le ferons avec la douce confiance que nos prières nous seront bien plus utiles à nous-mêmes qu'à vous ; qu'elles contribueront plus à notre félicité qu'à la vôtre. Vous nous rendrez, ô pieux Prélat, en protection et en sollicitude pour nous, les prières et les hommages que nous vous adressons... en attendant que nous vous soyons réunis, pour ne plus nous en séparer, dans l'éternité bienheureuse (1). »

« Sa mémoire, dit l'*Echo des Alpes* dans sa relation de

(1) Oraison *funèbre* de S. M. la Reine Marie-Adélaïde, par Mgr Charvaz.

220

la sépulture de Mgr, est en bénédiction dans les diocèses de Pignerol et de Gênes; le diocèse de Tarentaise qui se glorifie d'avoir donné à l'Eglise cet illustre Prélat et qui déplore amèrement sa mort, gardera fidèlement le souvenir de ses aimables vertus et de ses éminentes qualités (1) »

La perte de Monseigneur a été profondément sentie non-seulement par ses compatriotes et ses anciens diocésains, mais encore par les hommes les plus haut placés dans la hiérarchie religieuse et dans la société civile, qui ont eu l'occasion de le connaître et de l'apprécier. La publication seule des touchantes lettres de condoléance sur sa mort, serait un bel éloge funèbre. Voici en quels termes s'exprime son Eminence le Cardinal Mathieu, Archevêque de Besançon. « Avec quelle affliction j'ai appris la perte du si digne et si excellent Mgr Charvaz! Esprit des plus distingués, consommé dans la science ecclésiastique et orné de beaucoup d'autres connaissances, il ajoutait à ce fond si riche le caractère le plus heureux, la piété la plus aimable et la prudence la plus consommée J'avais pour lui non-seulement la plus haute estime, mais le plus tendre respect et la plus sincère affection. J'aurais singulièrement désiré le voir Cardinal Français, dignité qu'il méritait à tous égard, et qui aurait singulièrement honoré notre Eglise. Il a plu au Seigneur d'en disposer autrement, sans doute pour le plus grand bien de son serviteur. C'est ainsi que nos désirs les plus légitimes doivent céder aux dispositions de la Providence (2). » « Je perds en lui, écrit

(1) Numéro du 20 octobre

(2) Besançon 2. octobre

S. E. le Cardinal Billiet, l'un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis. Je lui donnerai une place distinguée dans mes dyptiques (1)... » « Je vous rends grâce, M. l'abbé, dit l'illustre et savant comte Frédéric Sclopis, Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, de m'avoir placé, en m'adressant un billet de faire part, au nombre de ceux qui comprennent le mieux toute l'étendue du malheur de la perte de l'illustre et excellent Monseigneur Charvaz. Plus les difficultés et les dangers augmentent dans l'ordre social, plus on aurait besoin de ces dévouements et de ces intelligences qui, seules, peuvent arrêter ou ralentir la marche du torrent envahisseur. Mais, hélas! au lieu de recevoir des renforts, on perd ses meilleurs appuis!... Jamais je n'oublierai les bontés que Mgr Charvaz a eues pour moi (2)... » « Quelle fut ma surprise, s'écrie S. E. le général Rossi, Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, lorsque j'appris officiellement, tout à coup, par le Secrétariat de l'Ordre de l'Annonciade, la fatale nouvelle de la mort de Mgr Charvaz! La surprise fut suivie d'une immense douleur pour une si grande perte. Mgr jouit sans doute en ce moment de la récompense due à ses vertus, mais il laisse dans le chagrin tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître et moi entre autres qu'il a toujours daigné honorer de son indulgence. Qu'il repose en paix et qu'il continue à nous donner de là-haut sa puissante bénédiction (3)!... »

« La mort de S. E. Mgr Charvaz, dit l'illustre Syndic de

(1) Chambéry 31 octobre

(2) Turin 3 novembre

(3) Buttigliera, d'Asti 31 octobre 1870

Gênes, a été pour tous mes concitoyens la cause des plus grands et des plus amers regrets; moi et ma famille ayant connu plus particulièrement la bonté de l'illustre défunt, nous avons été spécialement affectés.... Les Génois conserveront toujours la mémoire de leur ancien Archevêque, et lui seront bien reconnaissants d'avoir pensé d'une manière si généreuse, dans ses dernières dispositions, à leurs églises et à leurs œuvres de piété... (1) »

La famille Royale a été également sensible à la mort de Mgr... « Croyez, M., écrit une des pieuses et augustes personnes qui la composent, que je partage toute votre douleur, du fond du cœur, pour la perte que vous venez de faire et que nous faisons tous... Je ne puis que prier pour le repos de cette âme, qui nous était si chère, je le ferai de mon mieux, croyez-le bien (2)... »

La ville de Gênes qui a tendrement aimé Mgr, qui a tant prié et prie encore pour lui, a le projet de lui élever un monument dans la Métropole pour immortaliser sa glorieuse mémoire (3). Son humble tombe actuelle de l'église de Hautecour en demande un autre qui redise à jamais à ses compatriotes ses rares vertus (4).

(1) Gênes, 2 novembre 1830. — Voyez aussi la *Circulaire* par laquelle Mgr le Vicaire capitulaire de Gênes annonce, en date du 20 octobre, la mort de Mgr aux RR. Curés du diocèse.

(2) 29 octobre.

(3) Dans le but de recueillir des souscriptions à cette fin, il s'est formé à Gênes une Commission présidée par M. le Baron André Podestà, Syndic de la ville. V. *Stendardo cattolico* du 15 novembre 1870.

(4) Les amis de Mgr qui voudront prendre part à l'érection d'un monument à Hautecour, sont priés de remettre leur don au chanoine Jorioz à Gênes, et, à Moutiers, à M. le chanoine Anselme Collomb, Supérieur du Grand Séminaire.

Voici l'Epitaphe à graver sur sa tombe et tracé de la main même du vénéré et illustre défunt, le 14 mai 1860.

HIC REQUIESCIT
ANDREAS CHARVAZ
QUONDAM EPISCOPUS PINAROLIENSIS,
DEIN ARCHIEPISCOPUS GENUENSIS
EXPECTANS RESURRECTIONEM MORTUORUM
ET VITAM VENTURI SÆCULI
ORATE PRO EO